

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE, SUPERIEUR,
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (MESSRS)**

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE
EN SCIENCES HUMAINES (UFR/SH)**

**DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE
OPTION GEOGRAPHIE URBAINE**

MEMOIRE DE MAITRISE

**LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES
A OUAGADOUGOU**

Présenté par TRAORE Brigitte

Année académique
2002 – 2003

Sous la Direction de :
M. COMPAORE Georges
Maître-Assistant
Directeur de l'UERD

TABLE DES MATIERES

Pages

DEDICACE.....	6
AVANT PROPOS.....	7
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	8
TABLE DES FIGURES.....	10
LISTE DES PHOTOS.....	10
LISTE DES TABLEAUX.....	11
RESUME.....	12
MOTS CLES.....	12
INTRODUCTION GENERALE.....	13
I - Problématique.....	13
II - Objectifs.....	14
III - Hypothèses.....	14
IV - Approche méthodologique.....	15
V - Résultats attendus.....	16
VI - Difficultés rencontrées.....	16

1^{ERE} PARTIE : LES CONDITIONS GENERALES DE L'INDUSTRIALISATION ALIMENTAIRE..... 17

CHAPITRE I : LES CONDITIONS GEOGRAPHIQUES..... 19

I- Les contraintes physiques.....	19
A- Le climat.....	19
B- Les ressources en eau.....	22
C- Le sol.....	23
II- Les contraintes humaines et économiques.....	24
A- La formation professionnelle.....	24
B- La main d'œuvre.....	25
C- La situation économique.....	25

CHAPITRE II : LES PRODUCTIONS AGRICOLES..... 27

I- Evolution des techniques de production agricole.....	27
II- Les produits agricoles industriels.....	28
A- Les cultures vivrières : Mil – Maïs – Sorgho.....	28
B- Les cultures de rente : Arachide et la canne à sucre.....	30
C - Les cultures maraîchères et fruitières.....	30
III- La production animale.....	31

<u>CHAPITRE III</u> : LES CONDITIONS TECHNIQUES DANS L'INDUSTRIE BURKINABE.....	35
I - L'énergie	35
A -La production d'électricité.....	35
B-Le coût de l'énergie	37
II- L'eau.....	38
A- La consommation.....	38
B- La tarification.....	39
III- . Les transports.....	40
A- Les transports ferroviaires.....	40
B- Les transports routiers.....	41
C- Les transports Aériens.....	42
IV- La technologie.....	45
 <u>CHAPITRE IV</u> : LE CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	46
I - Les institutions financières et de promotion de l'industrie.....	46
A -Les institutions de promotion de l'industrie.....	46
1 - La Direction Générale du Développement Industriel (D.G.D.I).....	46
2 - Le Centre de Guichets Uniques (C.G.U).	47
3 - La Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat (C.C.I.A).....	47
4 - L'Office National du Commerce Extérieur (O.N.A.C).....	47
5 - Le Conseil Burkinabé des Chargeurs (C.B.C).....	48
B - Les institutions financières.....	48
II- Le code des investissements.....	49
A - Les avantages.....	49
B - La procédure d'agrément.....	50
C - Les conditions.....	51
III- Les incohérences des mesures incitatives au développement industriel.....	51

<u>2^E PARTIE</u> : LA TRANSFORMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES.....	52
<u>CHAPITRE V</u> : GENERALITES SUR LES INDUSTRIES OUAGALAISES.....	54
I - La typologie des industries.....	54
II -Emplois et salaires dans le secteur alimentaire.....	55
A- Les effectifs.....	55
B- Masse salariale.....	57
III -Impact socio-économique des entreprises industrielles de Ouagadougou.....	58
<u>CHAPITRE VI</u> : LES INDUSTRIES DE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX	60
I- l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou (A.F.O).....	60
A - Historique.....	60
B - Les abattages.....	65
C - L'approvisionnement en bétail de la ville de Ouagadougou.....	66
D- Perspectives	67
II- L'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina (U.C.O.B.A.M).....	67
A- Historique.....	67
B- Production.....	67
III- La Société d'Exploitation des Produits Alimentaires (S.O.D.E.P.A.L).....	68
A- Production.....	68
B- Les problèmes.....	69

CHAPITRE VII : LA TRANSFORMATION DES PRODUITS IMPORTES70

I - Aperçu sur les industries alimentaires de transformation des produits importés70

II - Une industrie anciennement installée : Les Brasseries du Burkina (BRAKINA).....71

A- la production.....72

B- Le rayonnement de la BRAKINA.....75

III-La Confiserie du Burkina (C.O.B.U).....75

A- Production.....76

B- Les ventes.....76

CHAPITRE VIII : LES MARCHES CONSOMMATEURS ET LEURS LIMITES77

I - Le marché intérieur.....77

II - Le marchés extérieur.....77

III- Recommandations et perspectives d'avenir81

CONCLUSION GENERALE.....84

BIBLIOGRAPHIE.....85

ANNEXES.....88

DEDICACE

A MON PERE

Pour m'avoir soutenue et encouragée pendant tout mon cursus scolaire
et Universitaire ;.

A MA MERE

Pour le soutien et l'amour qu'elle me porte ;.

A MA GRAND MERE

Pour toute l'affection qu'elle me porte ;

A MON MARI

Pour son amour et sa patience tout au long de mon cursus universitaire ;.

A MA FILLE

FLORA,

Pour que ce travail lui serve d'exemple;

A MA SOEUR

EDITH,

Pour que ce travail lui donne le courage de poursuivre plus loin ses
études;

A MES FRERES

Pour qu'ils prennent conscience et se battent pour réussir ;

A TOUS MES AMIS

AVANT PROPOS

La recherche en Sciences Humaines présente toujours des difficultés, ainsi nous avons bénéficié du concours de personnes plus expérimentées, disponibles et compréhensives.

Au terme de ce travail tous nos remerciements vont à l'endroit de toutes les personnes et les différents services qui nous ont aidés pour sa réalisation.

Nous remercions particulièrement :

- Notre Directeur de mémoire, **Monsieur COMPAORE Georges** qui n'a ménagé aucun effort pour l'aboutissement de ce document.
- Toutes les unités industrielles que nous avons visité telles que la C.O.B.U, la BRAKINA, la S.O.D.E.P.A.L, l'U.C.O.B.A.M, et l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou.
- Tous les services qui nous ont aidés notamment la D.G.D.I, l'I.G.B, la D.G.U.H, etc.
- Tous ceux qui ont contribué à quelque niveau que ce soit, à parfaire ce travail.
- Tous les enseignants qui ont contribué à notre formation.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **A.F.O** : Abattoir Frigorifique de Ouagadougou
- **B.C.E.A.O** : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- **B.I.C.I.A** : Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture au Burkina
- **B.I.B** : Banque Internationale du Burkina
- **B.C.B** : Banque Commerciale du Burkina
- **B.A.C.B** : Banque Agricole et Commerciale du Burkina
- **BRAKINA** : Brasseries du Burkina
- **C.E.D.E.A.O** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- **C.G.U** : Centre de Guichet Unique
- **C.C.I.A** : Chambre de Commerce d'Industrie et de l'Artisanat
- **C.B.C** : Conseil Burkinabé des Chargeurs
- **C.O.B.U** : Confiserie du Burkina
- **D. D.O** : Diesel Oil
- **D.G.D.I** : Direction Générale du Développement Industrielle
- **F.I.B** : Financière du Burkina
- **F.E.D** : Fonds Européen de Développement
- **G.M.B** : Grands Moulins du Burkina
- **I.N.E.R.A** : Institut National d'Ensemencement et de Recherche Agricole
- **I.M.F.P.I.C** : Impôt Minimum Forfaitaire sur les Professions Industrielles et Commerciales.
- **I.B.I.C** : Impôt sur les Bénéfices Industrielles et Commerciales
- **I.R.V.M** : Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières
- **O.H.A.D.A** : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique des Droits des Affaires.
- **P.I.B** : Produit Intérieur Brut
- **P.N.B** : Produit National Brut
- **S.A.EL** : Société Africaine d'Electricité
- **S.M.I.G** : Salaire Minimal Inter-Professionnel Garanti
- **SN – SOSUCO** : Société Sucrière de la Comoé
- **S.I.T.A.R.A.I.L** : Société International de Transport par rail.
- **S.O.B.C.A** : Société Burkinabé de Crédit Autonome

- **S.B.I.F** : Société Burkinabé d'Intermédiation Financière
- **S.B.E** : Société Burkinabé d'Équipement
- **T.V.A** : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- **T.B.M** : Taxe des Biens de Mainmorte
- **T.P.A** : Taxe Patronale et d'Apprentissage
- **U.E.M.O.A** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- **U.C.O.B.A.M** : Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du
Burkina

TABLE DES FIGURES

	Pages
Figure n°1 - Les zones climatiques au Burkina Faso.....	21
Figure n°2 - Evolution du cheptel national.....	33
Figure n°3 - Production / consommation d'énergie électrique à Ouagadougou (1995/2005).....	36
Figure n°4 - Les voies de communication.....	44
Figure n°5 - Evolution de l'effectif des industries alimentaires Ouagalaises.....	55
Figure n°6- Evolution des salaires des industries alimentaires Ouagalaises.....	57
Figure n°7 : Evolution du nombre d'employés de la BRAKINA.....	72
Figure n°8 : Evolution de la production de la BRAKINA.....	73
Figure n°9 : Evolution du chiffre d'affaires de la BRAKINA.....	74
Figure n°10 : Localisation du Burkina Faso en Afrique de l'Ouest.....	80

LISTE DES PHOTOS

Planche I :	62
Planche II	63

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
Tableau I – Capital et structure de quelques entreprises Ouagalaises.....	25
Tableau II - Productions céréalières comparées.....	29
Tableau III - Evolution de la production agricole et besoins céréaliers.....	29
Tableau IV - Effectif du cheptel du Burkina Faso	32
Tableau V-Effectif du cheptel de la province du Kadiogo... ..	34
Tableau VI - Consommation et production d'énergie électrique à Ouagadougou.....	36
Tableau VII - Routes en projet de bitumage.....	42
Tableau VIII – Evolution de l'effectif de quelques entreprises Ouagalaises.....	56
Tableau IX- Structure par âge des employés de la BRAKINA.....	56
Tableau X - Statistiques des abattages de l'A.F.O de 1999 à 2001.....	65
Tableau XI - Production de l'U.C.O.B.A.M.....	68
Tableau XII - Origine des matières premières des industries de Ouagadougou	70
Tableau XIII - Effectifs de la BRAKINA.....	71
Tableau XIV - Production de la BRAKINA.....	73
Tableau XV - Chiffre d'affaires de la BRAKINA.....	74
Tableau XVI- Nombre d'employé de la C.O.B.U.....	75
Tableau XVII - Production de la C.O.BU.....	76
Tableau XVIII - Chiffre d'affaires de la C.O.B.U.....	76
Tableau XIX – Exportation de la viande en 2000.....	78

RESUME :

Les conditions générales de l'industrialisation au Burkina Faso ne sont pas favorables, du fait de l'insuffisance de la production agricole et des conditions difficiles qu'exigent les capitaux étrangers etc.

Malgré tous ces problèmes l'industrie alimentaire se développe et joue un rôle important dans l'économie à travers les emplois générés, l'amélioration de la balance commerciale et des conditions de vie des populations. Cette industrie bénéficie de l'appui des autorités à travers l'adoption d'un code des investissements et des institutions de soutien à la politique d'industrialisation.

Mais des insuffisances existent. L'Etat devrait prendre de nouvelles dispositions notamment dans le domaine agricole. L'agriculture doit rester la base de l'économie Burkinabé car sans elle, aucune industrie alimentaire ne peut se mettre en place.

MOTS CLES :

Burkina Faso - Ouagadougou - Industries alimentaires - Energie - Eau - Transport - Production - Matières premières - Agriculture - Elevage - Commercialisation - Code des investissements.

INTRODUCTION GENERALE

I - PROBLEMATIQUE

Depuis 1960, année de l'indépendance du Burkina Faso, l'industrialisation a fait des progrès sensibles. Ainsi elle est passée du stade artisanal au stade moderne malgré des conditions techniques et économiques difficiles. C'est dans ce contexte général d'industrialisation qu'il est intéressant de se pencher sur un secteur très dynamique de l'économie burkinabé : LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES et particulièrement celles localisées à Ouagadougou.

L'intérêt de ce thème se situe dans le fait que l'industrie alimentaire occupe une place importante dans la politique gouvernementale qui prône l'autosuffisance alimentaire et la valorisation des ressources nationales. Ainsi les industries vont contribuer non seulement au développement agricole mais aussi favoriser et faciliter le développement du secteur industriel en produisant pour la consommation intérieure et même extérieure. Le développement et l'intégration de l'industrie alimentaire sont liés à une condition indispensable qui est : une production alimentaire suffisante dégagant des surplus commercialisables.

Pourtant, le secteur agricole connaît depuis plusieurs années de nombreuses difficultés. La production agricole n'arrive pas à satisfaire les besoins de la population et le déficit céréalier est chronique. Devant un tel paradoxe, le développement d'une industrie alimentaire ne constitue-t-il pas une gageure ?

Par ailleurs, l'industrialisation mérite la mise en place de mesures incitatives pour amener les entrepreneurs à investir. Selon les différents régimes politiques, ces mesures ont évolué. Mais depuis l'adoption d'un système libéral au Burkina Faso, de nombreux projets de lois et textes essaient de rendre accessible les conditions d'implantation d'unités industrielles. Au regard de ce qu'on peut qualifier d'indifférence des investisseurs vis à vis de la cour assidue que leur font les autorités politiques, n'est-on pas en droit d'émettre des réserves quant aux conditions politiques pour une industrialisation ?

Pour une meilleure industrialisation, l'approvisionnement en eau et en énergie constitue aussi et surtout un élément très important. Dans un pays où le kilowatt heure d'électricité est parmi les plus chers au monde, il serait hasardeux d'y développer un secteur industriel assez compétitif. En outre, l'insuffisance d'eau à Ouagadougou constitue un sérieux handicap au développement de l'industrie alimentaire. Alors comment y développer un secteur industriel assez florissant ? Autant d'inquiétudes qui, si elles sont levées peuvent insuffler une dynamique de développement d'une industrie alimentaire. D'où l'intérêt de notre étude qui envisage déterminer les conditions d'un développement

industriel alimentaire au Burkina Faso et appréhender la contribution de l'industrie alimentaire au développement de Ouagadougou.

En dépit de tout cela, l'industrie alimentaire se développe et se concentre dans les grandes villes dont Ouagadougou. Le choix de la ville de Ouagadougou comme cadre géographique de notre étude se justifie par le fait que Ouagadougou est la capitale du Burkina Faso. Ainsi, elle mobilise une forte population. Il s'y déroule également l'essentiel des activités économiques du pays. L'intérêt de Ouagadougou s'inscrit enfin dans le fait que malgré des conditions agro-climatiques défavorables, elle joue un rôle important dans la vie industrielle du pays.

II – OBJECTIFS

L'objectif principal de notre étude est d'analyser les conditions d'un développement industriel alimentaire au Burkina Faso, centré sur Ouagadougou.

Cette ambition passe par des objectifs spécifiques qui sont :

- d'identifier les mesures incitatives du développement industriel alimentaire au Burkina Faso ;
- d'analyser les productions alimentaires au Burkina Faso ;
- enfin d'appréhender le rôle de l'industrie alimentaire au développement de Ouagadougou.

III – HYPOTHESES

Les conditions techniques et économiques constituent un handicap pour le développement de l'industrie alimentaire au Burkina Faso. En effet sur le plan technique des opérations onéreuses doivent conduire à l'obtention de l'eau et à la production de l'énergie. Economiquement le pays doit faire appel aux capitaux étrangers avec toutes les conséquences qui en découlent. Tout cela place la production industrielle alimentaire dans un contexte difficile.

A cette hypothèse principale s'ajoutent les hypothèses suivantes :

- le code des investissements comporte de nombreuses entraves à l'implantation d'unités industrielles
- ensuite le développement de l'industrie alimentaire au Burkina est freiné par l'insuffisance de la production agricole ;
- enfin l'industrie alimentaire, à travers les taxes versées à la commune contribue au développement économique et social de la ville de Ouagadougou.

IV – APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthode d'approche comporte deux phases :

La première phase a été consacrée à la recherche et à l'exploitation des documents existants sur l'industrie et particulièrement sur la Burkina Faso. Mais il est à signaler que paradoxalement, peu de données intéressent les industries alimentaires, notamment les plus récentes.

La seconde phase a été consacrée au travail sur le terrain. Nous nous sommes rendus dans les différentes unités industrielles pour collecter des données. Cela nous a permis de réaliser des enquêtes durant la période de mars à juin 2002. Les enquêtes ont été réalisées à plusieurs niveaux bien distincts :

- Auprès des responsables :

Le but était de: - découvrir le bien fondé des unités industrielles en place ;

- découvrir les avantages dont bénéficient les industries
- définir le rôle économique des industries ;
- recenser les grands problèmes de l'industrie alimentaire ;

- Auprès des ouvriers pour :

- recenser les problèmes des ouvriers ;
- analyser leur situation socio-économique ;
- apprécier leur niveau de vie ;
- avoir leur opinion sur l'industrie ;

- Le troisième questionnaire s'adressait aux consommateurs. Il s'agissait :

- d'avoir leurs appréciations sur la production industrielle notamment sur la quantité, la qualité et surtout les prix pratiqués ;
- de connaître le niveau d'adoption des produits fabriqués

- Enfin auprès des services chargés de l'agriculture pour :

- apprécier les niveaux de production alimentaire.

Toutes ces enquêtes ont permis ainsi de se forger une idée sur ce que pourrait être la participation du secteur industriel au développement et de tirer les conclusions qui s'imposent.

V – RESULTATS ATTENDUS

Cette étude devra permettre à la fin de nos recherches de :

- apprécier les niveaux de production et de consommation
- examiner les possibilités d'introduction de nouveaux produits industriels
- appréhender la contribution des industries alimentaires au développement agricole
- apprécier la contribution des industries alimentaires au développement de la ville de Ouagadougou.

VI – DIFFICULTES RENCONTREES

Nous avons rencontrés de nombreuses difficultés pendant la collecte des données.

- La première difficulté a été l'absence de documents. En effet très peu de documents traitent des industries alimentaires de façon spécifique et surtout dans le sens des mesures incitatives au développement. La plupart des ouvrages abordent le thème de la transformation des produits agricoles et celui des activités industrielles.
- La deuxième difficulté a été le problème de contact humain. En effet la majorité des responsables des unités industrielles étaient très méfiants et refusaient de répondre à certains de nos questions sous prétexte de l'existence de la concurrence et l'espionnage industriel.

Mais nous avons pu surmonter ces difficultés pour aboutir à ce document. La collecte, l'analyse et l'interprétation des données ont permis de dégager trois parties : la première partie montre les conditions générales de l'industrialisation alimentaire ; la deuxième partie présente la transformation des produits alimentaires. Enfin, la dernière partie analyse les industries alimentaires et le développement national.

PREMIERE PARTIE
LES CONDITIONS GENERALES DE
L'INDUSTRIALISATION ALIMENTAIRE

L'industrialisation alimentaire dépend de plusieurs facteurs : géographiques, techniques, humains et l'environnement institutionnel de développement. Ces différents éléments sont plus ou moins favorables au développement du secteur industriel alimentaire. L'étude de ces facteurs nous permettra de définir le contexte général dans lequel s'effectue l'industrialisation alimentaire au Burkina Faso.

CHAPITRE I : LES CONDITIONS GEOGRAPHIQUES

I – LES CONTRAINTES PHYSIQUES

A – Le climat

Le Burkina Faso a un climat tropical sec de type soudano-sahélien. Les températures moyennes varient entre 15°C et 40°C. Les précipitations sont irrégulières et inégalement réparties dans le temps et dans l'espace. Le climat subit un phénomène de désertification et il pleut de moins en moins. Ce climat est rythmé par les fluctuations du front intertropical (FIT).

Ainsi les pluies annuelles sont peu importantes dans la majeure partie du pays (moins de 1000 mm) et s'étalent sur 4 mois en moyenne. Leur volume total varie d'une année à l'autre ainsi que leur répartition durant la saison des pluies.

Les conditions pluviométriques restent toujours déterminantes pour une agriculture de type traditionnel et rendent les campagnes agricoles aléatoires. En effet de la campagne agricole 1999 / 2000 a rencontré de nombreuses difficultés dans la répartition des pluies aussi bien dans le temps que dans l'espace. Elle a enregistré 2.699.886¹ tonnes soit une baisse de 8% par rapport à la campagne 1998 / 1999.

Tout cela affecte sérieusement la production de telle sorte qu'il est difficile de fournir des chiffres de production précis. On se contente très souvent d'estimation d'où la marge d'imprécision est très grande.

De même la ville de Ouagadougou est située dans la zone nord-soudanienne et se caractérise par un climat tropical sec à deux saisons contrastées :

- Une saison sèche de plus en plus longue qui s'étant du mois d'octobre à mai. Pendant cette période souffle un vent chaud et sec de direction NE – SW appelé harmattan. Ce vent provient des hautes pressions sahariennes.
- Une saison pluvieuse d'une durée de quatre (4) mois de juin à septembre. Cette période correspond à la mousson qui est un vent frais et humide de direction SW- NE, provenant des basses pressions océaniques.

Les températures varient selon les saisons et se situent entre 17°C et 40°C. Les précipitations varient autour de 800 mm / an. Elles se caractérisent par leur irrégularité dans le temps et dans l'espace. Ce qui ne favorise pas les activités agricoles. En effet au cours de la campagne agricole 1999/ 2000 le Kadiogo a enregistré une production céréalière de 3.090t² dont 2.004 t pour le mil, 913t pour le sorgho et 80t pour le maïs. Cette production est déficitaire par rapport aux

¹ Résultats de l'enquête permanente agricole, campagne 1999/2000, 2000

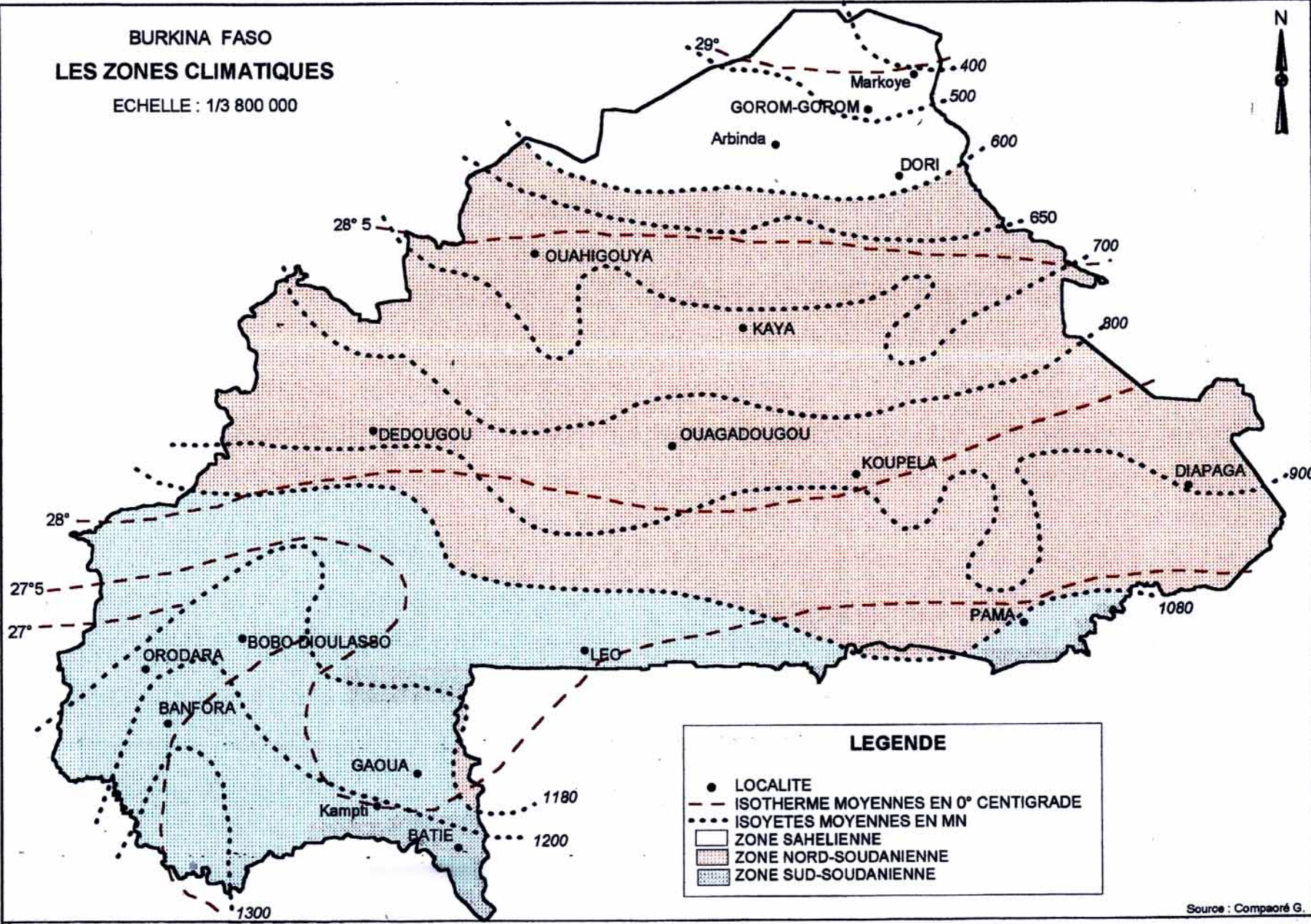
² Idem

besoins céréaliers de la province estimé à 171.943t. D'où un taux de couverture des besoins alimentaires en déficit de 99,01% dans la zone.

Alors dans un contexte aussi difficile comment l'industrie alimentaire peut-elle se développer ? A l'instar du climat la présence de ressources en eau suffisante constitue un élément important dans la production agricole de Ouagadougou. (Figure n° 1).

BURKINA FASO
LES ZONES CLIMATIQUES

ECHELLE : 1/3 800 000



Source : Compaoré G.

B- Les ressources en eau

Le Burkina Faso dispose de ressources en eau limitées. Les précipitations sont insuffisantes et irrégulières. Les nappes phréatiques sont très peu développées. Les cours d'eau sont temporaires et saisonniers avec un régime pluvial. Le réseau hydrographique est faiblement hiérarchisé: Les régions du Sud-Ouest sont beaucoup plus arrosées en eau grâce au Mouhoun , au Sourou et à la Comoé-Léraba. Au centre coule le Nakambé et au Nord le Beli affluent du Niger.

Seul le Mouhoun a un écoulement continu mais son débit est très faible en période d'étiage ($10\text{m}^3 / \text{s}$). Les autres se résument à un mince filet d'eau et tarissent en partie au cours de la longue saison sèche.

La présence de l'eau en quantité et en qualité est une condition fondamentale pour le développement de l'industrie alimentaire (Abattoir, BRAKINA, etc). A Ouagadougou le réseau hydrographique est constitué de trois (3) principaux bassins versants : le bassin versant du Nakambé, le bassin du Massili et le bassin du Nazinon. Le Massili est la rivière qui draine la région de Ouagadougou et contribue à l'alimentation en eau de la ville. Trois (3) barrages (n°1, n°2, n°3) aménagés sur le Nakambé et le barrage de Loumbila sont utilisés pour approvisionner la ville en eau potable.

Ouagadougou est également traversée par quatre (4) principaux marigots qui sont : Le marigot du Mogho-Naba ou du kadiogo, le marigot central, le marigot de zogona et le marigot de wemtenga. Ce sont de petites dépressions topographiques ou ravines qui drainent toutes les eaux vers les barrages.

La capitale possède ainsi un réseau hydrographique assez important. Cependant les volumes en présence au niveau de Ouagadougou sont de faible importance malgré la taille des bassins versants. Le volume exploitable est estimé à $18.800.000\text{m}^3$ en année normale. Celui-ci peut diminuer jusqu'à 9 ou 10 millions de m^3 en année sèche. En plus l'écoulement de ces cours d'eau à lieu essentiellement pendant la saison des pluies (mai-octobre) entraînant une grande variation au cour de l'année.

A terme le barrage de Ziga sur le Nakambé permettra de mobiliser un volume total supplémentaire de 207millions de m^3 . Le volume mobilisé pour la ville de Ouagadougou passera ainsi à 250 millions de m^3 .

En entendant comment l'industrie alimentaire peut-elle se développer à Ouagadougou sachant que ce secteur est très grand consommateur d'eau ? Par exemple en 2001 la BRAKINA a consommé 300.000m^3 d'eau tandis que l'U.C.O.B.A.M a consommé 366.000m^3 .

³ Schéma Directeur d'Aménagement du " Grand Ouaga " Volume 1 (Horizon 2010), 1999

C - Les sols

Au Burkina Faso les sols se seraient formés au Dévonien puis masqués par des cuirasses ferrugineuses. Ils sont pour la plupart le résultat de l'altération des granites du socle précambrien. Leur nature et leur richesse sont fonction du substrat, du degré de ferruginisation et de la profondeur de la nappe phréatique. Ils sont sableux et pauvres chimiquement. Les meilleurs sols se trouvent dans les bafonds et dans quelques bassins sédimentaires (régions de l'Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest). Dans le Sud-Ouest, ces sols ont été enrichis par des affleurements volcaniques. Les sols riches se trouvent le long des vallées. Les sols les plus fertiles sont les sols bruns eutrophes, les vertisols et les sols hydromorphes.

A Ouagadougou se sont les sols ferrugineux tropicaux que l'on rencontre le plus fréquemment. Ils ont les horizons superficiels et sont très pauvres en matières organiques. Selon G Pallier nous distinguons quatre (4) types de sols dans la ville de Ouagadougou :

- Les sols ferrugineux lessivés qui se développent sur des matériaux d'altération kaolinique de roches granitiques. Leurs qualités chimiques sont faibles. Ils peuvent être cultivés en mil et en sorgho.
- Les sols hydromorphes qui se localisent aux abords des barrages et des marigots. Leurs potentialités chimiques sont moyennes. Ils sont traditionnellement plantés en sorgho et en riz.
- Les solnetz qui sont des sols halomorphes. Ils ont une potentialité chimique très faible et une valeur agronomique nulle.
- Les sols minéraux bruns ou lithosols qui correspondent aux cuirasses en affleurement. Ces sols sont très pauvres chimiquement et ont une valeur agronomique nulle.

Les sols à Ouagadougou sont peu profonds, peu riches en éléments nutritifs et leur teneur en matières organiques est très faible. Tout ceci ne favorise pas le développement des activités agricoles. En effet au cours de la campagne agricole 1999/2000 les superficies emblavées dans le Kadiogo étaient de 3.970 hectares (ha). En 1997 ces superficies étaient de 5.284 ha soit une baisse de 1.314 ha entre 1997 et 2000. Ainsi à Ouagadougou les conditions physiques ne sont pas favorables à l'implantation de l'industrie alimentaire. Mais contrairement aux facteurs physiques les conditions humaines semblent plus favorable au développement industriel alimentaire.

II – LES CONTRAINTES HUMAINES ET ECONOMIQUES

A-La formation professionnelle

En 1999⁴ le taux brut de scolarisation dans l'enseignement de base était de 40,5% au niveau national avec 33,6% de Filles et 47,1% de garçons. Le taux d'alphabétisation était de 27% en 1998. Ce taux est très faible par rapport au seuil de 40% définit par l'UNESCO.

De même le taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire est faible. Il était de 11,14% en 1999.

Au niveau de l'enseignement supérieur le taux de scolarisation demeure faible avec un taux de 0,75% en 1999. La proportion des étudiants varie entre 22% et 23%.

Par contre le Kadiogo enregistre le taux brut de scolarisation dans l'enseignement de base le plus élevé. Celui-ci est de 90,4%⁵ avec 87,4% de Filles et 47,1% de Garçons. A Ouagadougou les potentialités et les infrastructures existent pour la formation des cadres (administratifs, techniques, chefs d'entreprise, ouvriers spécialisés etc). Ce sont les Ecoles , les Lycées Techniques, les Unités de Formation et de Recherche à l'Université de Ouagadougou etc. En effet Ouagadougou concentre le plus grand nombre d'établissements et les plus grands effectifs. Par exemple en 1999⁶ le Kadiogo comptait 465 écoles primaires avec 148.849 élèves, 71 établissements d'enseignement secondaire général avec 47.138 élèves et 24 établissements d'enseignement secondaire technique avec 8.439 élèves. Pour l'année Scolaire 2000 / 2001 l'Université de Ouagadougou comptait environ 12.000 Etudiants.

Mais la formation dispensée dans ces établissements ne correspond pas toujours aux besoins des entreprises industrielles surtout alimentaires. En outre les étudiants à la fin de leur formation ne sont pas toujours qualifiés pour exercer les métiers pour lesquels ils ont été formés , les programmes d'enseignements étant théoriques. En plus à Ouagadougou l'enseignement technique commercial prédomine par rapport à l'enseignement industriel.

Ainsi les unités industrielles par manque de cadres qualifiés disponibles sur place font appel à un personnel étranger qualifié. Tous ces éléments constituent un sérieux handicap au développement de l'industrie alimentaire.

^{4,5} Politique Nationale de Population ,2000

⁶ Bulletin des Statistiques Scolaires et Universitaires 1998/1999, 2000

B - La main d'œuvre

La main d'œuvre généralement employée dans l'industrie alimentaire est caractérisée par son faible niveau de qualification. Elle est constituée par des ruraux qui viennent à la recherche d'un travail. Elle est alors formée sur le "tas" dans l'usine avec un pouvoir d'innovation limité. Dans la majorité des unités industrielles la main d'œuvre est recrutée sur le "tas" et formée à l'usine (C.O.B.U, U.C.O.B.A.M, S.O.D.E.P.A.L, A.F.O). Alors elle apprend à comprendre la technique de l'équipement en quelques jours ou en quelques semaines. Cette main d'œuvre est également recrutée en temps que contractuel. Elle travaille en équipe et à la chaîne.

En plus du problème de formation régulière, cette main d'œuvre est confrontée à un problème de protection (manque de gants, de casques, de chaussures etc).

Cette main d'œuvre est généralement constituée d'hommes jeunes et adultes. La grande majorité des industries n'emploient que des hommes. Par exemple la C.O.B.U sur 58 personnes n'emploie aucune femme. Seule l'U.C.O.B.A.M emploie 14 femmes sur 18 employés dont quatre hommes. Ce faible taux de présence peut se justifier par les absences répétées des ouvrières pour cause de maladie ou de maternité. Cela est vraiment déplorable pour un pays ayant un fort pourcentage de femmes (51,89% selon le R.G.P.H en 1996).

Ainsi la main d'œuvre à Ouagadougou malgré son abondance se caractérise par sa non qualification et l'absence des femmes. Cela n'est pas favorable au développement de l'industrie alimentaire dans la capitale.

C-La situation économique

Tableau I : Capital et structure de quelques entreprises Ouagalaises

Entreprises	Montant du capital en millions de F CFA	Répartition du capital en pourcentage		
		Etats	Privés Nationaux	Privés Etrangers
BRAKINA	2.530	--	10	90
C.O.B.U	10	--	--	100
S.O.D.E.P.A.L	44	--	58	42
U.C.O.B.A.M	150	10	--	90

Source : TRAORE B., 2002

A travers le tableau ci-dessus nous distinguons trois (3) sources de financement pour les industries alimentaires à Ouagadougou : l'Etat , les

privés nationaux et les privés étrangers (aide extérieure). Les capitaux étrangers prédominent par rapport à l'Etat et aux privés nationaux. Les financements extérieurs représentent 90% à la BRAKINA et à l'U.C.O.B.A.M. De même à la C.O.B.U ces derniers correspondent à 100% du capital. Les privés nationaux sont par contre très faiblement représentés. Seule la S.O.D.E.P.A.L se distingue avec 58% du capital pour le privé national. Les industries alimentaires dépendent donc largement des investissements extérieurs.

En outre la plupart des unités industrielles à Ouagadougou se trouvent dans une situation financière difficile. Certaines entreprises du fait d'une mauvaise gestion financière et technique fonctionnent au ralenti. Cela aboutit à une baisse des activités de production et le licenciement d'une partie des employés. C'est le cas de l'A.F.O en réhabilitation depuis 1998 et de la restructuration de l'U.C.O.B.A.M depuis 1997. A l'A.F.O le nombre d'employés est passé de 102 personnes en 1998 à 94 personnes en 2001. Egalement à l'U.C.O.B.A.M la production est passée en 1997 de 61.000 pots et 45.000 boîtes à 28.000 pots uniquement en 2001.

La situation économique des entreprises alimentaires à Ouagadougou est liée aux capitaux étrangers et à la mauvaise gestion financière. Cela est défavorable à l'environnement industriel alimentaire de la capitale. Le secteur industriel alimentaire ne pourra pas se développer à Ouagadougou tant que les unités continueront de dépendre de l'extérieur. Il est donc impératif que les burkinabé s'impliquent d'avantage dans ce domaine.

CHAPITRE II : LES PRODUCTIONS AGRICOLES

Le secteur primaire est représenté par l'agriculture et l'élevage. Il domine largement l'économie du Burkina Faso avec une contribution de 40%⁷ du PIB, un taux d'occupation de 90% de la population active. Il représente 65% des exportations. L'agriculture occupe 3 millions⁸ d'hectares (ha) soit à peine 30% des surfaces cultivables pour une production céréalière moyenne de 2 millions de tonnes (t). L'agriculture est fortement tributaire des facteurs climatiques qui font peser des incertitudes sur la production alimentaire. Le bilan céréalier évolue en dent de scie. Mais des progrès sont observés dans l'augmentation générale de la production et du rendement à l'hectare. Les principales cultures vivrières sont : le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Ces cultures représentent 88%⁹ des surfaces emblavées. La consommation moyenne nationale de céréales est estimée à 190¹⁰ kilogrammes (kg) par personne en 2000.

I – L'EVOLUTION DES TECHNIQUES DE PRODUCTION AGRICOLE

Le système d'exploitation agricole traditionnel est extensif. Il consiste à utiliser des moyens techniques comme la daba, la houe, la machette. D'autres moyens tels que la culture sur brûlis sont également utilisés. Elle consiste à défricher la terre en réservant les végétaux ligneux pérennes, ensuite à mettre plusieurs types de cultures sur les champs.

Le système d'exploitation moderne est intensif et l'élevage y est associé. Cela entraîne des rendements élevés. La modernisation des techniques de production est également mise en évidence par la création de forages et de retenues d'eau, de même que l'utilisation de la petite irrigation pour les cultures de contre saison en saison sèche.

En outre des instituts comme l'Institut National d'Ensemencement et de Recherches Agricoles (I.N.E.R.A), les banques telle que la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (B.A.C.B) travaillent à orienter l'agriculture vers la rentabilité par l'amélioration des sols, la construction de barrages, l'extension des cultures maraîchères, la vulgarisation des engrais et des insecticides.

Dans le Kadiogo l'espace rural connaît quatre (4) types d'utilisation :

- Les jardins de case aux alentours immédiats des concessions et exploités de manière intensive en culture potagère et en maïs,

^{7,8} Burkina Economique , 2001

^{9,10} Résultats de l'enquête permanente agricole campagne 1999/2000, 2000

- Les champs de village hors des concessions et cultivés en céréales,
- Les champs de brousse plus grands allant de 2 à 8 hectares très loin des habitations (3 à 15 km),
- Les jardins et les vergers de bas-fonds autour des retenues d'eau . On y pratique les cultures maraîchères et fruitières. Il y a quelques périmètres irrigués où est pratiquée la culture du riz et du maïs.

L'encadrement des producteurs a permis d'améliorer les techniques agricoles (semis en ligne, utilisation d'engrais et d'intrants améliorés, labour dans le sens de l'écoulement de l'eau, etc).

L'élevage est dominé par le petit élevage de case et pratiqué surtout par les femmes. On y trouve quelques ateliers d'embouche. Il y a aussi l'élevage Peulh transhumant qui rencontre un problème d'espace car Ouagadougou n'est pas approprié pour ce type d'activité. Mais avec les efforts entrepris, les résultats ne sont pas satisfaisants.

II – LES PRODUITS AGRICOLES INDUSTRIELS

A – Les cultures vivrières : Mil, Maïs, Sorgho

Les cultures vivrières occupent une place très importante et représentent 90% des surfaces cultivables.

Le mil, le maïs et le sorgho constituent les céréales de base de l'alimentation ; mais les rendements obtenus sont en général faibles car les systèmes de production sont extensifs et n'utilisent pas toujours toutes les potentialités de façon rationnelle. La production totale peut dépasser 2 millions de t en année normale soit 922.300 t pour le mil et 1.010.500 t pour le sorgho en 2000.

Pour la campagne 1999 / 2000 la production était de 2.448.200 t soit un déficit de 8% par rapport à la production de 1998 / 1999 qui était de 2.656.800 t. Ces cultures vivrières sont très utilisées comme matières premières par les unités industrielles à Ouagadougou. La BRAKINA utilise le maïs en quantité importante alors que la S.O.D.E.P.A.L utilise surtout le mil et le sorgho.

Le mil et le sorgho occupent les plus grandes superficies cultivées soit respectivement 43% et 45%¹¹ de la superficie totale cultivée. En 2000 les cultures céréalières occupaient 2.957.438 ha soit une baisse de 2% par rapport à la superficie cultivée en 1999 (2.988.490 ha).

¹¹ Résultats de l'enquête permanente agricole campagne 1999/2000, 2000

Les rendements obtenus sont en général faibles car les systèmes de productions sont extensifs et n'utilisent pas toujours toutes les potentialités de façon rationnelle. Les rendements varient entre 400 kg / ha et 1000 kg / ha. En 2000 avec un rendement moyen fluctuant entre 400 kg / ha et 700 kg / ha. Le sorgho avait un rendement moyen entre 700 kg / ha et 1000 kg / ha tandis que le maïs enregistrait un rendement élevé de 1.500 kg/ ha.

Le tableau II montre que la production céréalière était de 2.448.200 t pour la campagne 1999/2000 soit une baisse de 8% par rapport à celle de 1998 /1999 estimée à 2.656.800 t. Les productions de mil et de sorgho enregistrent respectivement un déficit de 5% et 16% en 2000. Tandis que le maïs a une production excédentaire de 10% pour la campagne 1999/2000.

Dans le Kadiogo les productions sont faibles avec 2.004 t pour le mil, 913 t pour le sorgho et 80 t pour le maïs.

La production agricole évolue de façon irrégulière. Le tableau III est très illustratif de cette situation. D'une campagne agricole à l'autre depuis 1997 la production céréalière est tantôt excédentaire tantôt déficitaire. Pour la campagne 1999/2000 la production est déficitaire avec un taux de couverture des besoins de 3,74% à compenser.

Tableau II : Productions céréalières comparées (unité=tonnes)

Rubriques	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Total
1999-2000	922.300	1.010.500	416.400	80.500	18.600	2.448.200
1998-1999	972.800	1.202.800	377.800	88.998	14.400	2.656.800
Moyenne quinquennale	790.700	1.179.600	320.100	87.100	12.800	2.390.300
%(1999-2000/1998-1999)	- 5%	- 16%	10%	- 10%	29%	- 8%
%(1999-2000/moyenne)	17%	- 14%	30%	- 8%	45%	2%

Source : Résultats prévisionnels de la campagne agricole 1999/2000 et situation alimentaire, 1999

Tableau III : Evolution de la production agricole et besoins céréaliers

Campagnes	Production céréalière	Taux de couverture des besoins
1996-1997	Excédent	103%
1997-1998	Déficit	- 82%
1998-1999	Excédent	108%
1999-2000	Déficit	- 3,74%

Source : Résultats prévisionnels de la campagne agricole 1999/2000 et situation alimentaire, 1999

La production agricole n'arrive pas à satisfaire les besoins. Elle dégage rarement un surplus. Alors dans ces conditions l'industrie alimentaire peut-elle se développer surtout à Ouagadougou ?

B – Les cultures de rente : l'arachide et la canne à sucre

L'arachide est le principal oléagineux du Burkina. Elle occupe une place importante dans l'industrie alimentaire et dans l'alimentation de la population, d'où une forte auto-consommation. Sa production varie avec les conditions climatiques souvent sévères. Pour la campagne 1999 / 2000 la production d'arachide a enregistré une hausse de 32 % par rapport à la campagne 1998 / 1999. Cette production se chiffrait à 282.754 t contre 214.807 t en 1998/1999. Dans le Kadiogo sa production varie autour de 3.000 t. Au cours de la campagne 1999 /2000 la production était de 284 t soit une hausse de 26% par rapport à celle de la campagne 1998 / 1999 qui était de 273 t.

La canne à sucre est cultivée dans la région de Banfora précisément à Bérégadougou sur une superficie de 5000 ha, ce qui correspond à une capacité de production voisine de 400.000 t de cannes et de 40.000 t de sucre. Elle est traitée par le complexe sucrier de la Société Sucrière de la Comoé. En 2000¹² la production était estimée à 280 millions de t. C'est une culture industrielle bien encadrée, utilisant des méthodes modernes d'exploitation.

Le sucre est beaucoup utilisé dans les unités industrielles alimentaires (BRAKINA , U.C.O.B.A.M , C.O.B.U, S.O.D.E.P.A.L). La C.O.B.U pour la fabrication des bonbons utilise en moyenne 600 t de sucre par an.

Tout comme les produits de rente les fruits et légumes interviennent beaucoup dans le domaine de l'industrie alimentaire.

C - Les cultures maraîchères et fruitières

Au Burkina Faso les légumes sont produits essentiellement pendant la saison sèche (novembre - avril). Sur les 160.000¹³ ha de terres irrigables les cultures maraîchères occupent 6.000 ha pour une production annuelle de 45.000 t. Le maraîchage s'effectue sur les périmètres aménagés ou sur les parcelles sous irrigation. Les légumes sont composés principalement de tomates, aubergines, choux, haricots verts, pommes de terre, patates douces, gombos, fraises etc. Le haricot vert est exporté vers l'Europe alors que les autres le sont dans la sous-région.

A Ouagadougou les cultures maraîchères se pratiquent sur les périmètres irrigués autour du barrage de Boulmiougou, des barrages n°1 , n°2 , n°3 et les abords de la maison d'arrêt. Le maraîchage s'y est spécialisé et modernisé avec des rendements élevés. Les maraîchers utilisent l'irrigation , l'aspersion par gravitation, les motopompes, l'engrais, le fumier, les pesticides, les semences

¹² Résultats de l'enquête permanente agricole, campagne 1999/2000, 2000

¹³ Investir au Burkina, 2001

améliorées etc. Il y a une grande variété de produits telles que la fraise et la salade qui sont des productions exclusives de Ouagadougou.

Les superficies fruitières sont d'environ 18.000 ha pour une production estimée à 50.000¹⁴ t. La production est faite de mangues, bananes, papaye, ananas, melons, pastèques. Seul les mangues sont exportées.

Les marchés intérieurs sont constitués par les principaux centres urbains. La commercialisation sur ces marchés est assurée par les femmes en ce qui concerne les ventes en détail. Les grossistes et demi-grossistes assurent les transactions entre les zones de production et les centres de ventes. Ils constituent le secteur informel, étant donné l'inorganisation qui y règne. Seul l'U.C.O.B.A.M intervient sur ces marchés à partir d'un réseau organisé. Le marché de l'exportation mieux organisé est assuré par les exportateurs vers l'Europe et les exportateurs vers la sous-région ouest-africain.

III – LA PRODUCTION ANIMALE

L'élevage constitue l'une des plus importantes ressources actuellement exportées au Burkina Faso. Il représente la 2^e ressource de l'Etat après le coton et constitue le second produit d'exportation. Mais on a observé une régression sensible de la part de l'élevage. D'une contribution dans le Produit Intérieur Brut (P.I.B) de l'ordre de 20% en moyenne la dernière décennie, elle est tombée à 13% en 1999. La part de l'élevage dans les exportations totales en 2000 en valeur était environ 24%.

En observant le Tableau IV l'élevage en 2000 se caractérise par la prédominance des espèces bovines (4.598.221 têtes), ovines (6.782.440 têtes) et caprines (8.647.290 têtes). Mais en plus la volaille (22.420.318 têtes) connaît aussi un développement important sur l'ensemble du pays. Les taux de croissance sont évalués en 2000 à 3% pour les caprins et à 2% pour les ovins et les bovins.

L'analyse de la figure n°2 nous montre que la production animale augmente régulièrement en fonction des années (1989 à 2000). Cette évolution est très visible au niveau des espèces de volailles, de caprins, de ovins, de porcins où les effectifs sont très élevés. Pour les autres espèces (équins, camélins) la progression est faible et moins remarquée. Cette importance numérique, de même que la variété des espèces démontrent les énormes potentialités de l'élevage Burkinabé.

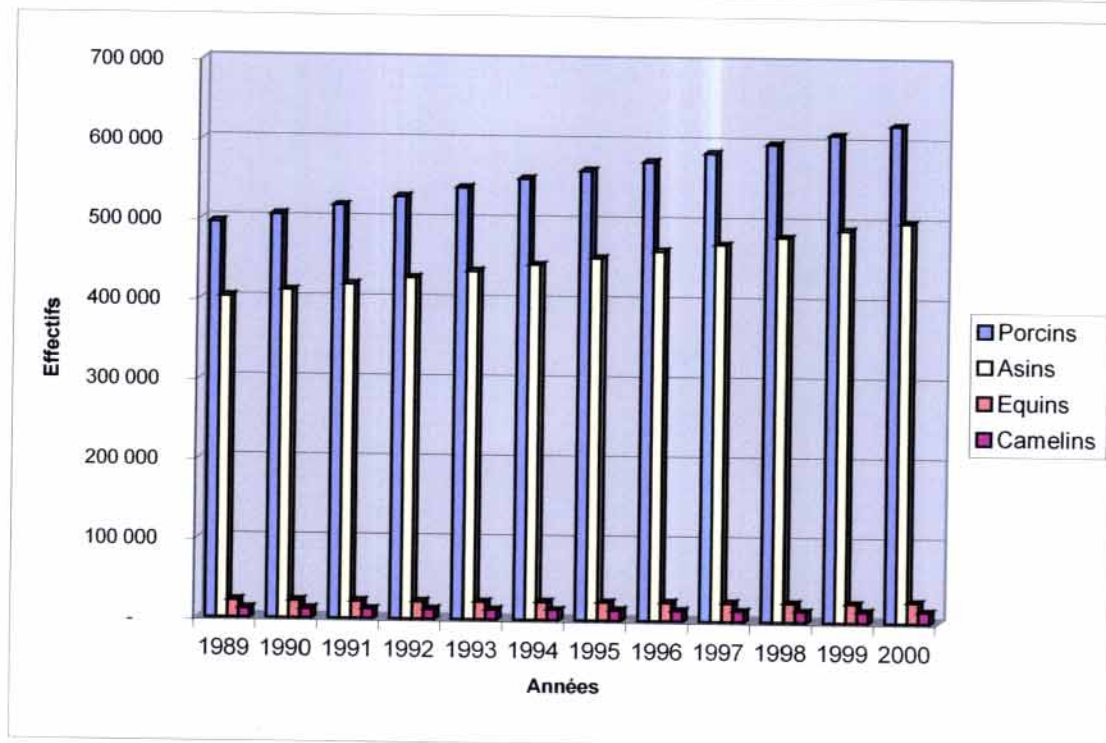
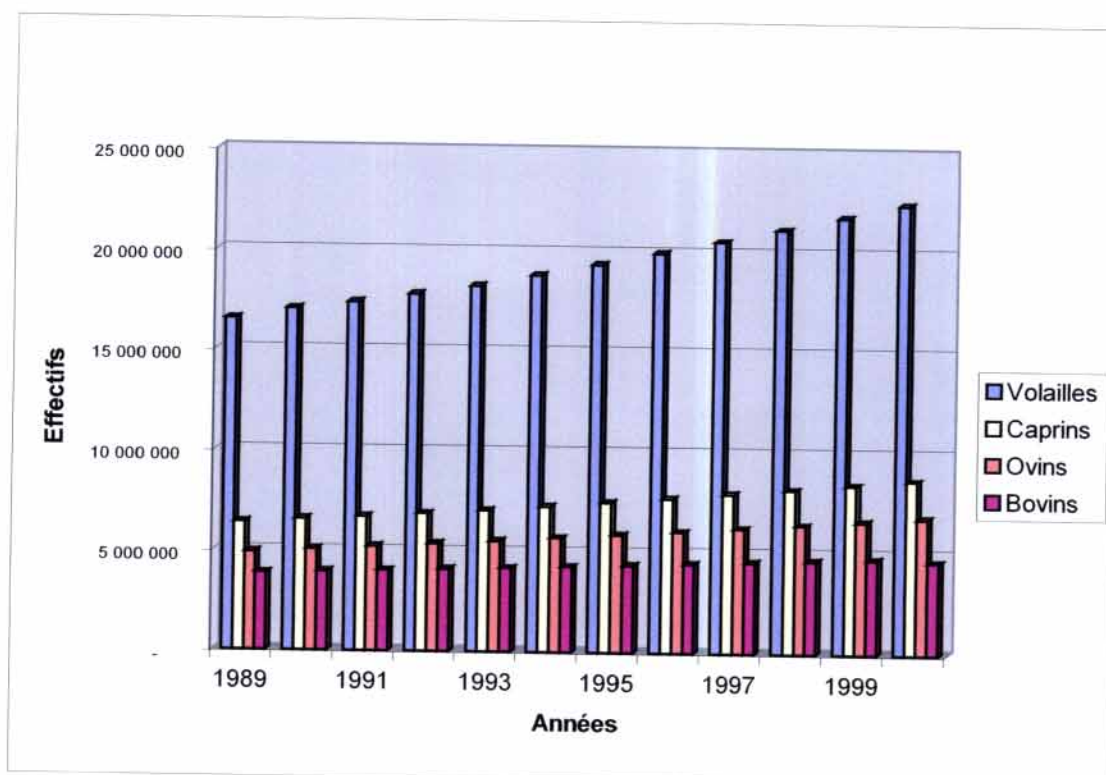
¹⁴ Résultats de l'enquête permanente agricole, campagne 1999/2000, 2000

Tableau IV : Effectifs du cheptel du Burkina Faso (Unité = têtes)

espèces Années	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Asins	Bovins	Equins	Camelins
1989	4 900 000	6 370 000	496 000	16 515 000	403 000	3 860 000	22 000	12 000
1990	5 047 000	6 561 100	505 900	17 010 500	411 100	3 937 200	22 200	12 200
1991	5 198 400	6 692 600	518 000	17 351 100	419 100	4 015 600	22 300	12 400
1992	5 354 200	6 859 900	529 500	17 784 900	427 700	4 095 900	22 300	12 600
1993	5 514 900	7 031 300	541 100	18 229 400	436 300	4 177 500	22 500	12 800
1994	5 680 600	7 242 100	552 300	18 776 400	445 300	4 260 900	23 032	13 056
1995	5 850 900	7 459 400	563 400	19 339 800	454 200	4 345 900	23 262	13 317
1996	6 026 500	7 682 800	575 000	19 920 000	463 300	4 432 900	23 500	13 600
1997	6 207 200	7 913 500	586 600	20 517 500	472 400	4 521 500	23 700	13 900
1998	6 393 100	8 150 900	598 300	21 133 300	481 600	4 611 900	24 000	14 100
1999	6 584 893	8 395 427	610 287	21 767 299	491 252	4 704 138	23 906	14 473
2000	6 782 440	8 647 290	622 493	22 420 318	501 077	4 598 221	26 297	14 762
Taux de Croissance en 2000	2%	3%	3%	2%	2%	2%	1%	3%

Source: Bulletin annuel statistique de l'élevage, 2000

Figure n°2 : Evolution du Cheptel National



source : Bulletin annuel statistique de l'élevage, 2000

De même l'élevage existe dans le Kadiogo avec la prédominance des volailles, des ovins et des caprins. En 2000 les effectifs étaient estimés à 271.484 têtes pour les volailles, à 48.377 têtes pour les ovins et à 42.118 têtes pour les caprins (Tableau V). De façon générale les effectifs du cheptel dans le Kadiogo augmentent progressivement au fil des années avec la prédominance des volailles. Cela est dû à la politique de valorisation des ressources nationales qui encourage l'élevage.

Dans la commune de Ouagadougou se pratique un élevage intensif et spécialisé sous forme de fermes et d'ateliers d'embouche (bovins, ovins, caprins, porcins) et d'élevage de volailles. D'où des rendements élevés.

D'une manière générale la production animale est importante et présente une situation favorable au développement du secteur industriel alimentaire. Cela constitue un avantage pour les industries de transformation des produits d'élevage tel que l'abattoir installées à Ouagadougou.

Tableau V : Effectifs du cheptel de la province du kadiogo
(Unité=têtes)

espèces	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Asins	Bovins	Equins
Années							
1994	40 500	35 200	16 700	227 400	8 900	6 500	307
1995	31 700	36 300	17 000	234 200	9 100	6 700	310
1996	43 000	37 400	17 400	241 200	9 300	6 800	313
1997	44 300	38 500	17 700	248 400	9 500	6 800	316
1998	45 600	39 700	18 100	255 900	9 700	6 900	319
1999	46 968	40 891	18 462	263 577	9 894	7 038	-
2000	48 377	42 118	18 831	271 484	10 092	7 179	-

Source : Bulletin annuel statistique de l'élevage, 2000

CHAPITRE III : LES CONDITIONS TECHNIQUES DANS L'INDUSTRIE BURKINABE

I - L'ENERGIE

« Les disponibilités d'un pays en ressources énergétiques abondantes et bon marché est un facteur essentiel du développement économique et social et joue un rôle déterminant dans l'industrialisation.

De nombreuses possibilités peuvent être exploitées : centrales thermiques et hydroélectriques, énergies alternatives (soleil, vent, biomasse) et moyens traditionnels (bois) » (COMPAORE G., 1981)

A- La production d'électricité

Depuis 1989 la Société Nationale Burkinabé d'Electricité (S.O.N.A.B.E.L) gère deux types d'énergie : l'énergie thermique et l'énergie hydraulique. Elle assure la production et la distribution de l'énergie. La production d'électricité à Ouagadougou en 2000 était de 325.345 mégawatt heure dont 22% d'origine hydraulique et 61% d'origine thermique avec 17% d'énergie importée. En 2001¹⁵ la production était de 364.902.409 Kwh dont 222.175.639 Kwh consommés pour la ville de Ouagadougou.

L'énergie consommée par les industries est produite par la Société Nationale Burkinabé d'Electricité.

A travers le tableau VI nous constatons que la production d'électricité à Ouagadougou en 1995 était de 262.089 Mwh pour une consommation de 225.693 Mwh. Donc 33% d'énergie hydraulique et 67% d'énergie thermique. En 2000 la production (325.345 Mw) et la consommation (282.729 Mw) sont en hausse par rapport à 1995. Par contre les productions hydraulique (22%) et thermique (61%) ont diminué entraînant l'importation de 17% d'énergie. De même en 2005 les statistiques prévoient une hausse de production, de la consommation, du taux d'énergie hydraulique et du pourcentage d'énergie importée. La production d'énergie thermique (50%) en baisse par rapport à celle de 2000 sera compensée par la hausse d'énergie importée.

¹⁵ Schéma Directeur d'Aménagement du "Grand Ouaga" (horizon 2010), volume 1 ,1999

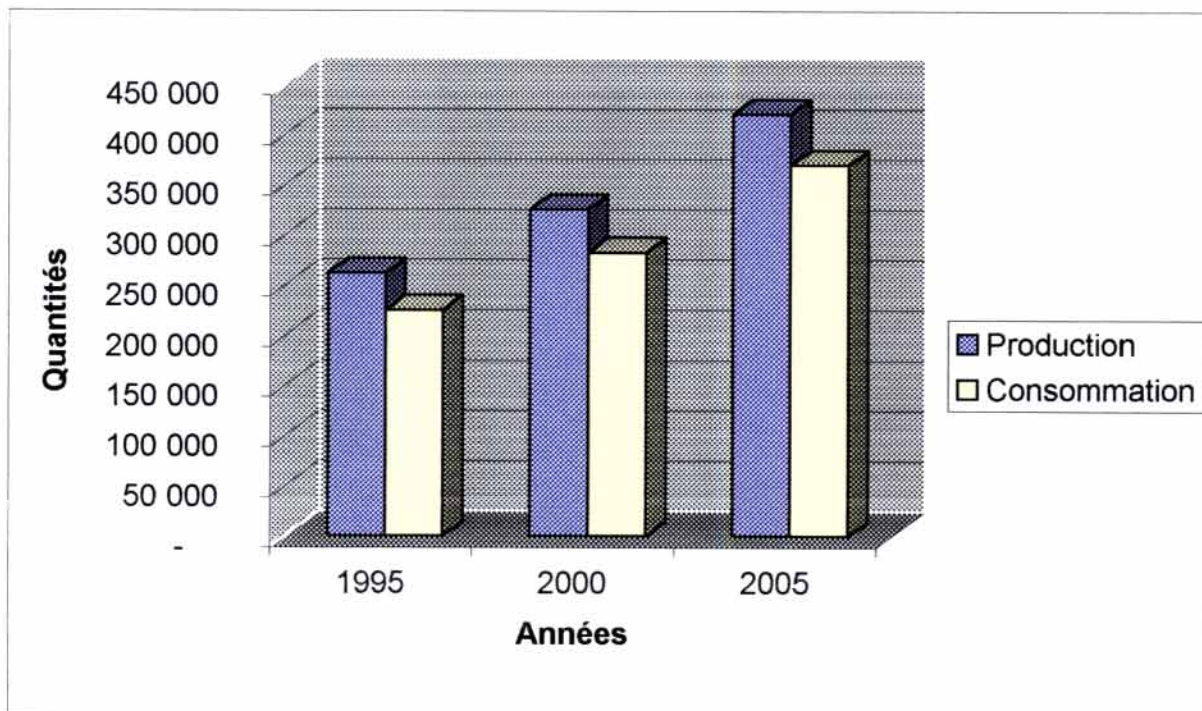
Tableau VI : Consommation et production d'énergie électrique à Ouagadougou

Années	1995	2000	2005
Consommation (Mwh)	225 693	282 729	369 728
Production (Mwh)	262 089	325 345	420 694
Production Hydraulique (%)	33	22	26
Production thermique (%)	67	61	50
Energie importée (%)		17	24

Source : Schéma Directeur d'Aménagement du "Grand Ouaga" (horizon 2010), volume 1 ,1999

En outre l'analyse de la figure n°3 montre que la consommation d'énergie électrique augmente avec la production d'électricité. Plus la production augmente plus la consommation augmente. Cela peut s'expliquer par le fait que le nombre d'abonnés augmente de plus en plus. D'où l'accroissement des oins en électricité.

Figure n°3 : Production / Consommation d'électricité à Ouagadougou (1995 - 2005)



Source : : Schéma Directeur d'Aménagement du "Grand Ouaga" (horizon 2010), volume 1 ,1999

Le développement des infrastructures électriques, le développement du thermique diesel, la réhabilitation de la station Ouaga 2 et la construction d'une centrale Ouaga 3 sont des raisons qui peuvent expliquer cette augmentation de la production et de la consommation d'électricité. Ces différents éléments sont liés à l'exécution d'un schéma directeur d'électrification pour la période 1995 - 2010 au niveau de la S.O.N.A.B.E.L.

A Ouagadougou l'énergie thermique provient des centrales Ouaga 1, Ouaga 2 et Ouaga 3. Ces centrales thermiques fonctionnent avec des hydrocarbures dont le coût est élevé. C'est le plus souvent des centrales diesel qui utilisent du carburant lourd de densité très élevée : DDO = 0,86, fuel-oil = 0,99. Ce qui revient très cher à la S.O.N.A.B.E.L.

L'énergie hydraulique provient de la centrale hydro-électrique de la Kompienga et de Bagré. La Kompienga est située à 280 Km au Sud-Est de Ouagadougou. Le barrage hydro-électrique de la Kompienga a un bassin versant de 5.826 Km² avec un débit moyen de 25 m³ / s. Son volume est de 3 millions de m³. Le barrage de Bagré quant à lui est situé à 150 km au sud-est de Ouagadougou sur le Nakambé avec un bassin versant de 35 000 km² son débit moyen est de 530 m³/s et son volume moyen de 770 millions de m³. Il a une production moyenne de 42 Gwh.

La production d'électricité étant difficile quel peut être le coût de l'énergie.

B- Le coût de l'énergie

Le Burkina Faso n'a ni houille ni pétrole. La S.O.N.A.B.E.L importe presque la totalité des matières premières qui entrent dans la production de l'énergie électrique. Cela justifie le prix de l'électricité relativement élevé.

Mais depuis 1994 une nouvelle tarification a été mise en place. Cette nouvelle tarification ne fait pas la distinction entre les consommateurs d'électricité. Les industriels tout comme les particuliers ont les mêmes traitements au niveau de la facturation. La seule différence se situe par rapport à la puissance du compteur (haute, moyenne et basse tension) et de la période de consommation d'électricité (heures de pointe, heures pleines). Il n'existe donc pas un tarif préférentiel pour les industriels. Ces derniers sont invités à consommer au moment des heures pleines c'est-à-dire de 0h à 10h, de 14 h à 16h et de 19h à 24 h. A ces heures la demande générale est faible ainsi que le coût de production du Kwh qui était de 54 F CFA en 2001. Par contre pendant les heures de pointe c'est -à dire 10h -14h et 16 h à 19 h, la demande est très forte. A ce moment des groupes électrogènes consomment du combustible très cher tel que le gasoil qui coûtait 403 FCFA le litre en 2002. Ce qui entraîne un coût élevé du Kwh.

Pourtant les industries alimentaire à Ouagadougou consomment beaucoup d'électricité. La C.O.B.U par exemple a dépensé 14, 7 millions de F CFA en 2001 avec une consommation moyenne d'électricité de 212.000 Kw. La BRAKINA en 2001 a consommée 7 millions de Kw . L'électricité représente 8% du chiffre d'affaire à la S.O.D.E.P.A.L.

D'autres entreprises en plus de l'électricité consomme des hydrocarbures qui leur reviennent encore plus chers puisqu'ils sont importés. C'est le cas de l'U.C.O.B.A.M qui utilise du DDO avec une consommation moyenne de 1000 L par an.

En plus du coût élevé les industriels déplorent les fréquentes coupures. Mais les interconnexions en cours entre le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso auront certainement pour effet de réduire sensiblement le coût de l'électricité dans les prochaines années. L'interconnexion avec la Côte d'Ivoire a déjà atteint la ville de Bobo Dioulasso. A terme il est prévu que les interconnexions entraînent une baisse de 20F/ Kwh.

En définitif le coût élevé de l'électricité et l'absence de conditions particulières pour le secteur industriel rendent difficile le développement de l'industrie alimentaire à Ouagadougou.

II - L'EAU

L'alimentation en eau de Ouagadougou est assurée par quatre (4) barrages de retenues (n°1, n°2, n°3 et Loumbila) et des eaux souterraines (forages). Ces deux sources d'approvisionnement sont surexploitées et leurs capacités annuelles sont très limitées au regard des besoins croissants de la ville. La production d'eau relève de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (O.N.E.A). Cet établissement public à caractère industriel et commercial a pour mission de gérer toutes les infrastructures d'eau depuis le stockage jusqu'à la distribution. En 2001 la consommation totale de la ville de Ouagadougou était estimée à 22.021.901 m³ d'eau et le nombre d'abonnés était de 45.000.

A- La consommation

Les industries alimentaires installées à Ouagadougou sont de grandes consommatrices (BRAKINA, U.C.O.B.A.M , A.F.O). Par exemple en 2001 l'U.C.O.B.A.M a consommé 366.000 m³ d'eau et la BRAKINA a consommée environ 300.000 m³ d'eau.

Or les ressources en eau disponible sont estimées à 18.800.000 m³ en année normale. La consommation moyenne en eau potable de la population de Ouagadougou est de 12 millions de m³ par an. La croissance démographique de

la ville est rapide avec un taux d'accroissement annuel de 4,3% entre 1985 et 1996. Selon le programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) la disponibilité en eau pour la ville de Ouagadougou est de 14 millions de m³ / an contre un besoin de 17 millions de m³ / an pour une population estimée en 1999 à 980 000 habitants.

Ainsi Ouagadougou a des difficultés (pénuries, coupures) pour approvisionner sa population et les industries. La consommation est importante alors que la production d'eau est faible et les ressources d'eau disponibles sont peu importantes.

Le barrage de Ziga en cours d'exécution est une alternative pour remédier aux problèmes d'eau de la capitale. Il a une capacité de 207 millions de m³ d'eau. Avec le projet Ziga la ville de Ouagadougou confrontée aux problèmes d'approvisionnement en eau potable dus à l'insuffisance de la ressource et à la forte croissance démographique, pourrait subvenir à ses besoins d'alimentation en eau. Mais il ne sera fonctionnel qu'à partir de 2006.

A ces problèmes il faut ajouter celui des tarifs jugés trop élevés par les industriels.

B – La tarification

Depuis février 2003 une nouvelle tarification de l'eau est en vigueur au Burkina Faso. Cette grille tarifaire vient remplacer une autre qui avait été élaboré et mis en vigueur en janvier 2002. Il y a une dizaine d'années que les tarifs de l'eau sont instables. Ils changent régulièrement (presque chaque année) avec une évolution à la hausse du prix du m³ d'eau. De 186 FCFA/m³ en 1991, le prix du m³ d'eau est de 1040 FCFA en 2003 soit une hausse de 854 FCFA. Cette situation d'instabilité n'est pas favorable aux industries alimentaires de la capitale qui ont du mal à s'organiser avec ces changements fréquents.

A Ouagadougou l'eau est une ressource rare. En plus les stations de pompage et traitement de l'eau fonctionnent avec des équipements qui consomment beaucoup de l'énergie électrique. Il en résulte un coût élevé du m³ d'eau.

Les industries alimentaires depuis février 2003 sont facturées à partir d'un tarif unique sans tranches où le coût de l'eau est de 1040 FCFA /m³. Tout cela constitue un handicap sérieux pour le développement des entreprises alimentaires.

Mais l'O.N.E.A explique que les tarifs 2003 ont été étudiés pour que les gros consommateurs subventionnent l'accès à l'eau potable des petits

consommateurs. De même que les grands centres doivent financer et soutenir les petits centres déficitaires. Ces tarifs tiennent compte aussi des grands investissements réalisés ou en cours de réalisation pour permettre de résoudre durablement les problèmes d'approvisionnement en eau potable des populations des zones urbaines.

Dans ce contexte comment l'industrie alimentaire peut-elle se développer ? En plus du coût élevé de l'eau les unités sont confrontées au problème de transport.

III- LES TRANSPORTS

Les transports permettent d'approvisionner les industries alimentaires en matières premières et de vulgariser les produits fabriqués. Ils y jouent un rôle très important car les denrées très périssables (fruits et légumes) doivent être rapidement transformés (Figure n°4).

A - Les transports ferroviaires

Le réseau ferroviaire à Ouagadougou se limite à une seule ligne ferroviaire de pénétration : la ligne Abidjan - Ouagadougou. Cette voie ferrée mesure 1.145 Km dont 517 Km au Burkina Faso. Elle permet ainsi d'avoir un accès à la mer.

Depuis 1994 la Société Internationale de Transport Africain par Rail (S.I.T.A.R.A.I.L) a signé une convention de reprise de l'exploitation de la ligne ferroviaire Abidjan-Kaya longue de 1.262 km pour une durée de 15 ans. Elle a débuté ses activités en août 1995 et se consacre d'avantage au fret qu'au trafic des voyageurs. La plupart des industries utilisent ce moyen pour acheminer les matières premières (bétail, céréales). En 1997, 57% des marchandises à l'importation, 34% à l'exportation et 65% des hydrocarbures à destination du Burkina Faso avaient emprunté les rails.

Mais les transports ferroviaires sont insuffisants avec parfois de longs délais de transport. Beaucoup de gares ont été supprimées ou fermées momentanément. Les rails se limitent uniquement au tronçon Abidjan-Ouagadougou. Le tronçon Ouaga-Kaya destiné à desservir la zone industrielle de Kossodo n'est pas fonctionnel. Le chemin de fer est donc confronté à des difficultés d'extension et de fonctionnement.

En outre depuis septembre 2002 les activités de la S.I.T.A.R.A.I.L sont arrêtées à cause de la crise ivoirienne¹⁶. Cela est très défavorable aux entreprises alimentaires de Ouagadougou. Alors pour le moment le mode de transport ne plus utilisé reste la route.

B - Les transports routiers

La route reste une alternative aux insuffisances de la voie ferrée. En 1998, on estimait à environ 84.500 voyageurs par jour le volume du trafic routier inter-urbain soit 30,8 millions de voyageurs par an. Selon les statistiques obtenues auprès de la Direction Générale des Routes en avril 2001 le réseau routier du Burkina Faso a une longueur de 15.272 Km dont 1.992 Km bitumés et 13.280 Km en terre. Les routes nationales occupent 6.698 Km. Le réseau régional est de 3.581 Km tandis que les pistes rurales ont une longueur totale de 4.993 Km.

Ouagadougou est traversée par des voies routières d'importance nationale (n°1,2,3,4,5) départementale et régionale. Elle s'ouvre au Sud-Ouest par la Nationale n°1 correctement bitumée. Elle relie la capitale aux villes de Koudougou, Bobo-Dioulasso, et jusqu'à Banfora. Longue de 465 Km, elle constitue un axe primordial pour Ouagadougou car non seulement elle traverse plusieurs agglomérations non moins importantes (Boromo, Houndé) mais c'est elle aussi qui relie la capitale au port d'Abidjan. De nombreuses autres routes nationales sillonnent toute la ville et desservent les autres provinces. La densité du réseau facilite l'écoulement des produits et l'approvisionnement des matières premières agricoles notamment.

Des efforts de désenclavement se poursuivent avec la construction de nouvelles routes, de pistes rurales et la réhabilitation des voies dégradées. Au nombre de ces grands projets routiers nous pouvons observer le Tableau VI ci-dessous.

¹⁶ Les frontières terrestres entre la Côte d'Ivoire et Burkina Faso avaient été fermées depuis septembre 2002. La guerre avait éclaté en Côte d'Ivoire suite à la mutinerie d'une partie de l'armée. Mais depuis avril 2003 il est question de la réouverture des frontières terrestre entre ces deux pays, la guerre étant terminée.

Tableau VII : Routes en projet de bitumage

Routes	Longueur (km)	Coût de réalisation (milliards de F CFA)
Pâ-Dano-frontière de la Côte d'Ivoire	231	31,343
Ouaga-Léo-frontière du Ghana	180	22,147
Kaya-Dori	170	17,940
Bobo Dioulasso-Dédougou	175	22,050
Ouaga-Kongoussi	110	16,5
Ouahigouya-Tiou-frontière du Mali	60	3,060

Source : Burkina Economique, 2000

En plus de ces programmes, un accent particulier est mis sur l'entretien du réseau déjà existant. La route nationale n° 1 reliant Ouagadougou à Bobo-Dioulasso longue de 360 Km a été réhabilité. Une autre voie reliant Ouagadougou à Koudougou longue de 100 Km vient d'être réhabilitée après celle de Ouaga-Pô-Frontière du Ghana et celle de Ouaga-Yako. Au total le Gouvernement va investir 300 milliards de F CFA pour la construction et l'entretien des routes d'ici 2005.

Si ce réseau routier apparaît comme étant particulièrement dense, il convient de souligner que seulement une très faible partie peut être utilisée toute l'année, le reste est rendu difficilement praticable (les provinces du sud-ouest, de l'est et du nord) par la saison pluvieuse qui s'étend de juin à septembre. Par conséquent, pendant cette période, l'évacuation des matières premières et la production industrielle alimentaire se fait dans des conditions très difficiles. Tout cela perturbe la production et la commercialisation des produits finis. Certaines unités (BRAKINA, A.F.O, U.C.O.B.A.M, etc) sont obligées de ralentir leurs activités de production. Cela ne favorise pas le développement des industries alimentaires surtout à Ouagadougou. De nombreux efforts restent à entreprendre pour étendre le réseau routier.

C -- Les transports aériens

Les transports aériens sont beaucoup utilisés par les unités industrielles alimentaires de Ouagadougou (BRAKINA, A.F.O, U.C.O.B.A.M). En 1997 le trafic était estimé à 6.996¹⁷t de fret à l'aéroport de Ouagadougou. Les produits exportés par avion vers l'Europe sont surtout les fruits de légumes tels que les mangues et le haricot vert. Les produits importés se composent de matières premières comme le malt, le houblon, le sirop de glucose etc.

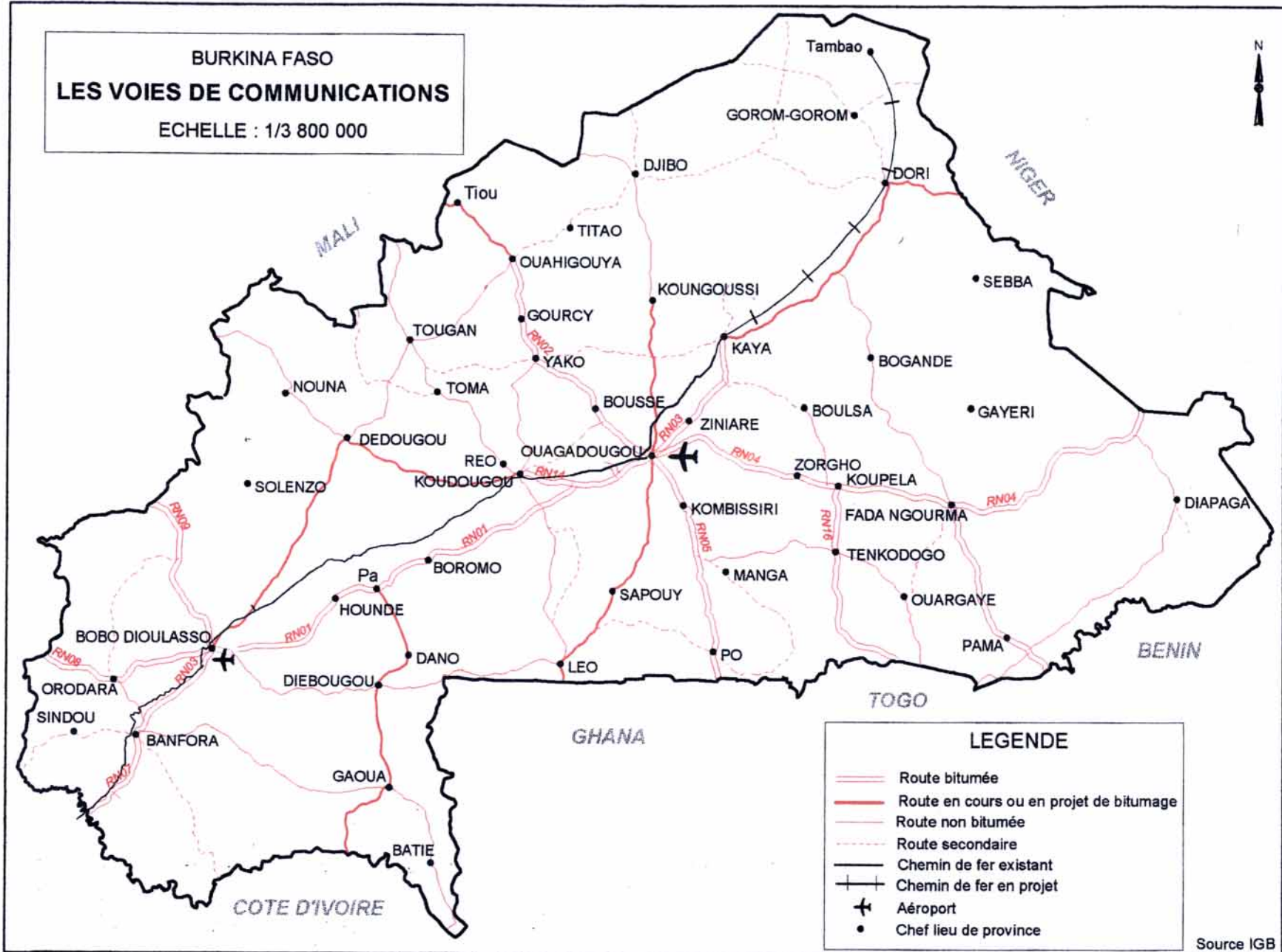
¹⁷ Atlas du Burkina Faso, 1998

En 1999 pour le trafic Ouaga-Paris le coût de transport des marchandises par avion était de 3.000 F CFA/ kg.

Ouagadougou ne dispose qu'un seul aéroport avec quelques agences de voyages (Air Burkina, Air Afrique, Air France, etc). Le réseau aérien est peu développé. Cela est un handicap pour le développement du secteur industriel alimentaire.

BURKINA FASO
LES VOIES DE COMMUNICATIONS

ECHELLE : 1/3 800 000



LEGENDE

- Route bitumée
- Route en cours ou en projet de bitumage
- Route non bitumée
- Route secondaire
- Chemin de fer existant
- Chemin de fer en projet
- Aéroport
- Chef lieu de province

Source IGB

IV - LA TECHNOLOGIE

« Pour obtenir des produits alimentaires de qualité, à un prix qui les rend concurrentiels sur les marchés nationaux et internationaux, il est nécessaire de disposer d'installations modernes quelque soit le lieu où elles sont implantées » .(Compaoré G, 1981).

D'une manière générale les unités industrielles (C.O.B.U, S.O.D.E.P.A.L, U.C.O.B.A.M) à Ouagadougou utilisent une technologie qui fait appel à des opérations élémentaires. Ce sont le décorticage, le chauffage, le séchage, Le malaxage, la déshydratation, le broyage etc. Cette technique est confrontée à des problèmes liés principalement aux conditionnements et à la conservation des produits fabriqués.

Beaucoup de produits finis n'ont pas d'emballage approprié pour résister aux effets du soleil. Ils ne peuvent donc pas être conservés très longtemps. La conservation des produits finis est également liée au processus de cuisson des matières premières. Par exemple la S.O.D.E.P.A.L utilise un four tunnel dont le processus de cuisson ne donne pas des produits de longue conservation. Pour cette raison elle recherche un financement pour s'équiper d'un ensemble extrudeur.

La solution au problème de conservation des produits passe par le processus d'extrusion. Il offre une garantie de conservation et une possibilité de production d'une multitude de gamme de produits.

La modernisation des techniques de transformation dans l'industrie alimentaire est donc indispensable pour obtenir des produits de qualité. Cela permettra d'être compétitif sur le marché national et international.

CHAPITRE IV : LE CADRE INSTITUTIONNEL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les infrastructures institutionnelles ont été créées pour soutenir la politique d'industrialisation.

I - LES INSTITUTIONS FINANCIERES ET DE PROMOTION DE L'INDUSTRIE

Elles ont pour objectif d'encourager et d'orienter les activités industrielles et de leur apporter l'assistance financière et technique dont elles ont besoin. La connaissance des réalités nationales et des problèmes industriels capables de se poser font d'elles le recours indispensable à toute décision d'implantation. Elles peuvent fournir les techniciens nécessaires (gestionnaires, comptables, autres techniciens).

A - Les institutions de promotion de l'industrie

1- La Direction Générale du Développement Industriel (D.G.D.I)

La D.G.D.I est l'une des directions du Ministère du Commerce, de l'Industrie et l'Artisanat. Créée en 1965, elle fut au départ la Direction du Développement Industriel et de l'Artisanat. Mais depuis 2000, la D.G.D.I se consacre uniquement au développement de l'industrie "moderne". Sa première mission est de veiller à l'application de la politique industrielle telle qu'elle a été définie par les autorités du pays. Elle joue aussi le rôle de conseillère auprès des investisseurs, fait connaître les textes légiférant l'activité industrielle, guide les entrepreneurs dans les procédures administratives et même montre des canaux d'activités à entreprendre. Elle a aussi pour tâche de promouvoir l'activité industrielle dans le cadre de la politique définie par les autorités et de contrôler les réalisations entreprises en veillant à ce que les investissements concernent prioritairement les secteurs essentiels : agro-alimentaire, textiles, industries chimiques et métallurgiques.

2 - Le Centre de Guichets Uniques (C.G.U)

Il a été institué pour alléger les contraintes administratives qui gênaient les opérateurs économiques en matière de formalités à remplir lors de la création d'entreprises. Le C.G.U est organisé suivant le concept du guichet unique. C'est un endroit où l'opérateur peut accomplir uniquement l'ensemble des formalités administratives en matière d'investissement et de commerce. Cela en vue de la simplification et de la rapidité d'exécution des procédures administratives. Il réunit en un même lieu :

- Le guichet unique du commerce,
- Le guichet unique des investissements,
- Le service de l'administration, de l'information et de la documentation.

Dans le même immeuble, l'entrepreneur trouve également les bureaux de l'antenne nationale de l'O.A.P.I : Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle.

3 - La Chambre de Commerce, d'Industrie et de l'Artisanat (C.C.I.A)

C'est un organisme autonome qui a été modernisé pour représenter ses adhérents auprès des instances gouvernementales et servir les entreprises dans le domaines du conseil, de l'information et de la formation. Créée en 1948, la C.C.I.A siège à la Commission sur la Commercialisation de l'Import-Export, à la Commission Nationale des Investissements et à la Commission de la Fiscalité. Elle pilote trois centres de formation spécialisée : transports routiers, tourisme et hôtellerie, agents déclarants en douane. Elle a constitué un important centre de documentation. Elle compte actuellement 27.000 entreprises et sociétés dont 12.000 PME /PMI 15.000 très petites entreprises et informelles.

4 -L'Office National du Commerce Extérieur (O.N.A.C)

Elle aide les entreprises pour la réalisation d'études de marché, la prospection des marchés étrangers et la diffusion d'informations sur le commerce international. En effet elle a été créée en 1974 pour promouvoir la vente des produits nationaux à l'extérieur et diffuser l'information technique commerciale et économique aux producteurs commerçants et organismes professionnels en vue de développer les exportations.

5 - Le Conseil Burkinabé des Chargeurs (C.B.C)

Il assiste depuis 1978 les importateurs ou exportateurs dans le domaine du transport des marchandises par voie maritime, aérienne, ferroviaire ou terrestre et notamment pour la négociation des taux de fret avec les conférences, les affréteurs et les armateurs.

L'Etat accorde également aux industriels différents avantages tels que les exonérations d'impôts ou de taxes douanières, les protections des produits à la concurrence extérieure par les barrières douanières élevées aux importations etc.

B - Les institutions financières

Le Burkina Faso est membre de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (U.E.M.O.A). La politique d'octroi de crédit par les banques s'inscrit dans le cadre général de la monnaie et du crédit défini par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O), l'institut d'émission commun aux huit pays membres. En 1993, la B.C.E.A.O a décidé de libéraliser les conditions de banque, de façon à stimuler l'épargne et à faire jouer au maximum les mécanismes du marché concurrentiel. Ainsi il n'existe plus de taux maxima ou minima pour les taux débiteurs applicables par les banques. Toutefois, il est maintenu un taux fixe pour les comptes et livrets d'épargne. Le réseau bancaire compte actuellement de nombreux établissements financiers tels que : la Banque Agricoles et Commerciale du Burkina (B.A.C.B) spécialisée sur les activités agricoles ou agro-alimentaires ; la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina (B.I.C.I.A) ; la Banque Internationale du Burkina Faso (B.I.B) ; la Banque Commerciale du Burkina (BCB) ; etc

A coté de ces Banques Commerciales, il faut signaler : Le FOSIDEC, établissement public international qui intervient dans des secteurs aussi variés que l'industrie, l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, les transports et le tourisme. Il s'occupe actuellement du recouvrement de ses créances.

Il existe également des établissements financiers pour le crédit à la consommation mais non autorisés à recevoir des dépôts du public. Ce sont : La Société de Crédit Autonome (S.O.B.C.A), la Société Burkinabé d'Intermédiation Financière (S.B.I.F), la Société Burkinabé d'Equipement (S.B.E) et la Financière du Burkina (F.I.B).

Toutes ces institutions ont été mises en place dans le but de financer les projets de développement notamment industriels. A travers les différentes possibilités qu'elles offrent aux investisseurs, elles vont stimuler le développement des industries alimentaires.

II- LE CODE DES INVESTISSEMENTS

Le processus d'industrialisation en cours depuis 1960 a été soutenu successivement par 5 codes des investissements (1962, 1970, 1978, 1984, 1995). Il s'agit d'un recueil de textes juridiques réglementant l'activité économique. Il accorde des avantages aux entreprises qui acceptent travailler dans le sens des orientations décider par l'Etat, et qui font une demande d'agrément. Le non-respect des conditions posées par le code peut entraîner des sanctions à l'entrepreneur.

Pour créer un environnement favorable aux investissements, des reformes ont été entreprises par le Gouvernement depuis 1991. Ainsi le Burkina a placé la libéralisation des échanges commerciaux intérieurs et extérieurs au centre de sa politique économique. Le nouveau code depuis 1995 qui vise à promouvoir les investissements productifs, en favorisant la création et le développement des activités économiques. Il a été instauré et modifié à plusieurs reprises dans le sens d'incitations croissantes en faveur des capitaux d'origines étrangères. En plus de ces avantages, l'Etat a mis en place plusieurs structures (Centre de Guichets Uniques, Chambre de Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat) dont la mission est d'apporter un appui technique et administratif aux investisseurs.

A - Les avantages

Le code actuellement en vigueur est celui de 1995. Il comprend 6 régimes privilégiés dont 5 d'agrément répartis en 2 catégories (les entreprises de production et les entreprises de prestation de services). Ce code a été modifié en avril 1997. Les modifications portent essentiellement sur le régime de droit commun garanties générales en son article 8 et les régimes privilégiés précisément le régime des entreprises d'exploitation en son article 26. Chaque type de régime a des avantages liés à l'investissement et à l'exploitation.

- Avantages liés à l'investissement :
 - Acquiescement pendant le délai de réalisation, du droit de douane et de la catégorie I du tarif des douanes au taux de 5% sur les équipements y compris le premier lot des pièces de rechanges les accompagnant.
 - Exonération totale de la fiscalité intérieure sur les équipements fabriqués localement pendant le délai de réalisation.

- Avantages liés à l'exploitation :
Ces avantages varient en fonction du régime (A, B, C, D, E et des Entreprises d'exportation). Ils concernent surtout l'exonération complète et la réduction de 50% de divers impôts pendant une période bien déterminée.
 - Les entreprises peuvent obtenir une exonération complète dont la durée varie de 2 ans, de 5 ans et de 6 ans avec possibilité d'exonération totale et permanente sous le régime des entreprises d'exportation. L'exonération complète porte sur l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (I.R.V.M), la Taxe de Biens de Mainmorte (T.B.M), l'Impôt sur les Bénéfices Industriels et Commerciaux (I.B.I.C) , la Taxe Patronale et d'Apprentissage (T.P.A), l'Impôt Minimum Forfaitaire sur les Professions Industrielles et Commerciales (I.M.F.P.I.C) et la Patente.
 - La réduction de 50% porte sur les mêmes impôts que l'exonération. Mais elle prend effet après la période d'exonération. Elle couvre généralement une durée de 3 ans avec possibilité de réduction permanente pour le régime des entreprises d'exportation.

B - La procédure d'agrément

L'entrepreneur qui sollicite un agrément dans un régime donné doit présenter un document d'étude de faisabilité de son investissement en régime de droit commun et en régime d'agrément. Cela permet de faire une comparaison des gains et pertes dans les 2 cas, tant pour l'entrepreneur que pour l'Etat. Le document en plusieurs exemplaires est déposé à la D.G.D.I qui le vérifie avant de le soumettre à la Commission Nationale des Investissements. Celle-ci apprécie et donne son avis sur le projet d'investissement avant de le soumettre au Ministre chargé de l'industrie. En cas d'avis favorable, l'agrément est notifié par arrêté du Ministre de tutelle dans un délai de 37 jours ouvrables à partir de la date de réception de la demande d'agrément.

Le problème qui se pose très souvent est que quelquefois l'agrément est accordé à des entreprises non viables. Aussi après la période d'exonération, elles tombent en faillite et se ferment mettant les employés à la porte. Il serait donc souhaitable que les bénéfices du code ne soient pas accordés aisément surtout à des entreprises dont les projets ne sont pas viables.

C- Les conditions

L'Etat en retour peut exiger des entreprises qu'elles :

- Emploient d'avantage des nationaux
- Utilisent les matières premières locales
- Polluent ou détruisent moins l'environnement
- Tiennent une comptabilité régulière au Burkina Faso suivant le plan comptable en vigueur.

Ainsi conçu l'Etat entend par ce dernier code tirer le maximum de profit dans toute réalisation industrielle sans pour autant pénaliser cette activité. Cette souplesse contribuera à n'en pas douter à attirer des investisseurs étrangers.

III - LES INCOHERENCES DES MESURES INCITATIVES AU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Malgré tous les avantages offerts, le code des investissements présente des incohérences auxquelles il est impératif de trouver des solutions. Elles constituent les désavantages à l'utilisation du code :

- La transition de la situation exonérée à la situation après exonération, est souvent trop brutale. Parfois certaines industries arrêtent la production ou demandent la prolongation de l'exonération. Pour atténuer cette situation, il faut étaler de façon progressive les avantages pendant la période de convention.
- Le code ne fait pas de différence entre nationaux et étrangers. Les droits et les avantages concédés sont les mêmes quelle que soit l'origine des capitaux. Pourtant le code devrait encourager les nationaux à investir en leur offrant des conditions plus favorables par rapport aux autres.
- Le code accorde une liberté totale de gestion et une liberté de transferts financiers à tout investisseur. Egalement les étrangers travaillant au Burkina Faso peuvent transférer jusqu'à 50% de leur salaire à l'étranger s'ils vivent avec leur famille dans le pays et jusqu'à 80% s'ils en sont séparés. D'où une perte importante de devises vers l'extérieur.

DEUXIEME PARTIE
LA TRANSFORMATION DES PRODUITS
ALIMENTAIRES

La transformation des produits alimentaire à Ouagadougou se fait à partir de 2 types d'industries :

- les industries de transformation des produits locaux (A.F.O, U.C.O.B.A.M , S.O.D.E.P.A.L)
- les industries de transformation des produits importés (BRAKINA, C.O.B.U)

La production est en très grande majorité écoulee sur le marché intérieur tandis que le marché extérieur reste très limité.

CHAPITRE V : GENERALITES SUR LES INDUSTRIES OUAGALAISES

I- LA TYPOLOGIE DES INDUSTRIES

L'industrie nationale reste encore très peu développée. Elle occupe à peu près 1% de la population active et contribue pour 20%¹⁸ du P.I.B en 2001. Il existe environ une centaine d'entreprises industrielles dont 69,28% sont localisés à Ouagadougou et 17,77% à Bobo-Dioulasso et 12,95 % dans les autres villes comme Koudougou¹⁹ et Banfora. En 2001, Les industries agro-alimentaires fournissaient 55%²⁰ de la valeur ajoutée et 50% des emplois. Les textiles, le cuir et l'habillement venaient en seconde position avec 1/4 des effectifs et de la valeur ajoutée. L'industrie chimique et para-chimique venait en 3è place avec 16% des emplois et 11% de la valeur ajoutée.

Le secteur industriel à Ouagadougou est dominé par l'industrie alimentaire qui représente environ 57% des entreprises alimentaires actuellement en activité. Certaines fabriquent des produits de substitution aux importations telles que la BRAKINA et la C.O.B.U. Leur implantation vise à satisfaire un marché urbain de plus en plus important. Selon la technologie les industries se répartissent en 7 branches :

- Les industries agro-alimentaires, de Boissons et du Tabac ;
- Les industries textiles, du cuir, et de l'habillement ;
- Les industries chimiques ;
- Les industries extractives ;
- Les industries métalliques ;
- Les industries mécaniques ;
- Les industries du caoutchouc et du plastique.

Ces unités industrielles utilisent un grand nombre d'employés dans leurs activités de production.

¹⁸ Burkina 2000 : Les atouts économiques

¹⁹ La Société FASO FANI qui constituait la principale unité industrielle de la ville de Koudougou est fermée depuis 2000

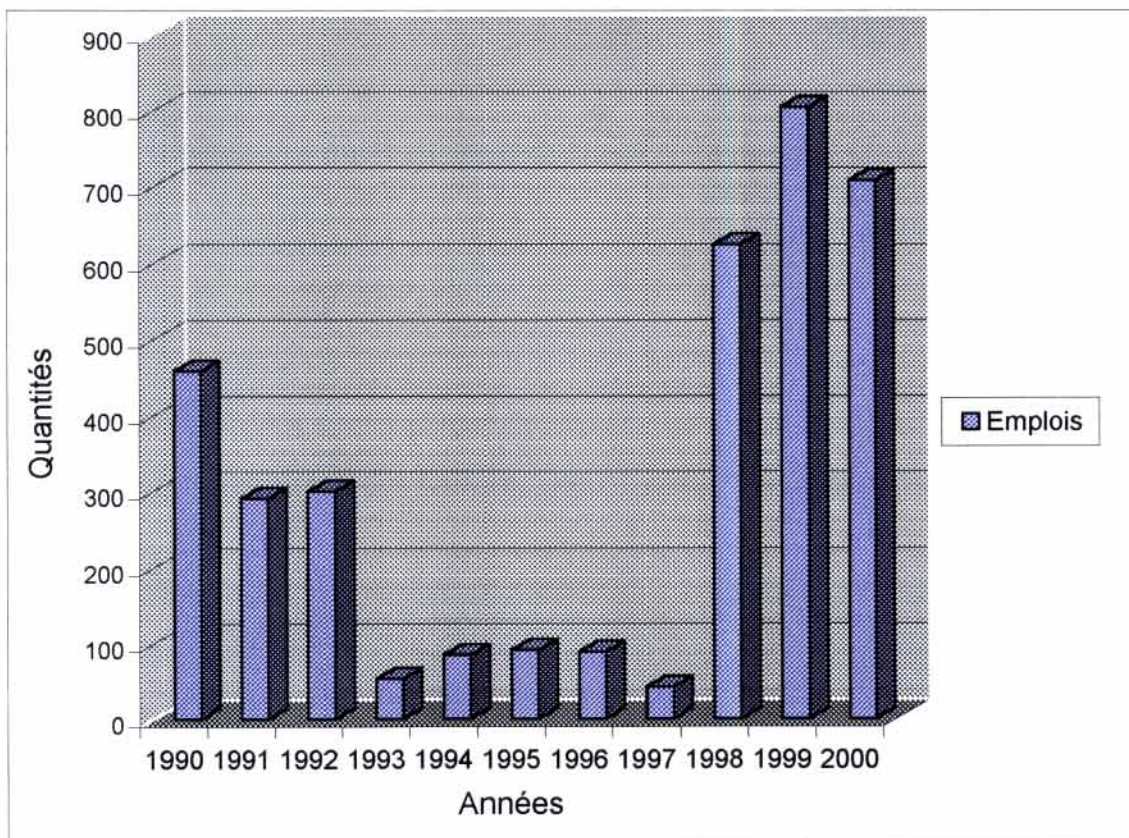
²⁰ Investir au Burkina 2001

II - EMPLOIS ET SALAIRES DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE

A - Les effectifs

Selon la DGDI, en 2000 le secteur alimentaire employait 2.957 personnes dans le pays. La ville de Ouagadougou employait 709 personnes. Le taux d'évolution du nombre d'employés de 1990 à 2000 était de 55% avec un effectif moyen de 322 personnes.

Figure n°5 : Evolution de l'effectif des industries alimentaires Ouagalaises



Source : D.G.D.I, 2001

En effet l'analyse de la figure n°5 ci-dessus nous permet de distinguer trois périodes: De 1990 – 1993 les effectifs diminuent très fortement du fait de la crise économique. De 1994 - 1997 les effectifs augmentent légèrement mais demeurent toujours faibles. Cela correspond à la période juste après la dévaluation du franc CFA survenue en 1994. Enfin de 1997 - 1999 nous avons une grande augmentation des effectifs mais qui diminuent en 2000. Cela montre l'instabilité des effectifs dans le secteur alimentaire.

En observant le Tableau VIII nous pouvons distinguer selon l'effectif trois types d'unités industrielles : les industries de petite taille (S.O.D.E.P.A.L), les unités de taille moyenne (A.F.O) et les industries de grande taille (BRAKINA).

Ce sont surtout les industries de transformation des produits importés qui emploient le plus de personnes. Les unités de petite taille employant peu de personnes sont celles qui transforment les produits locaux.

Tableau VIII : Evolution de l'effectif de quelques entreprises Ouagalaises

	Nombres d'employés			
	BRAKINA	SODEPAL	COBU	AFO
1997	289	25	36	108
1998	307	26	50	102
1999	328	30	50	98
2000	335	30	53	97
2001	332	30	58	94

Source : TRAORE B. , 2002

A la BRAKINA les effectifs augmentent régulièrement de 1997 à 2000. Mais en 2001 nous notons une diminution de l'effectif suite à des départs à la retraite.

A la S.O.D.E.P.A.L également les effectifs augmentent de 1997 à 1999. Par contre de 1999 à 2001 le nombre d'employés reste constant.

Enfin à l'A.F.O les effectifs depuis 1997 évoluent à la baisse. Ainsi de 108 personnes en 1997 les effectifs ont diminué à 94 personnes en 2001. Cette baisse du nombre d'employés s'explique par la réhabilitation de l'A.F.O qui couvre la période de 1998 à 2003. L'A.F.O ayant réduit ses activités a procédé à une réduction de son personnel.

Nous constatons donc que les possibilités d'emploi offertes ne croissent presque pas mais qu'elles stagnent (S.O.D.E.P.A.L) ou régressent (A.F.O). Généralement lorsque l'usine a démarré ses activités un nouveau recrutement ne se fait qu'en cas de vacance de poste (licenciement ou départ à la retraite). Cela a pour conséquence un taux élevé d'adultes dans l'usine par rapport au taux de jeunes. Par exemple la structure par âge des employés de la BRAKINA (Tableau IX) montre que le pourcentage (38%) de jeunes de 20 à 40 ans est faible par rapport au pourcentage (62%) d'adultes de 40 à 55 ans . Cela peut s'expliquer par le manque de recrutements réguliers dans cette société.

Tableau IX : Structure par âge des employés de la BRAKINA

Tranches d'âge	Pourcentage	
20 – 30	27	38
30 – 40	11	
40 – 50	45	62
50 - 55	17	

Source : BRAKINA, 2001

En dépit de tout cela l'industrie à travers les salaires contribue à accroître le niveau économique de la ville de Ouagadougou.

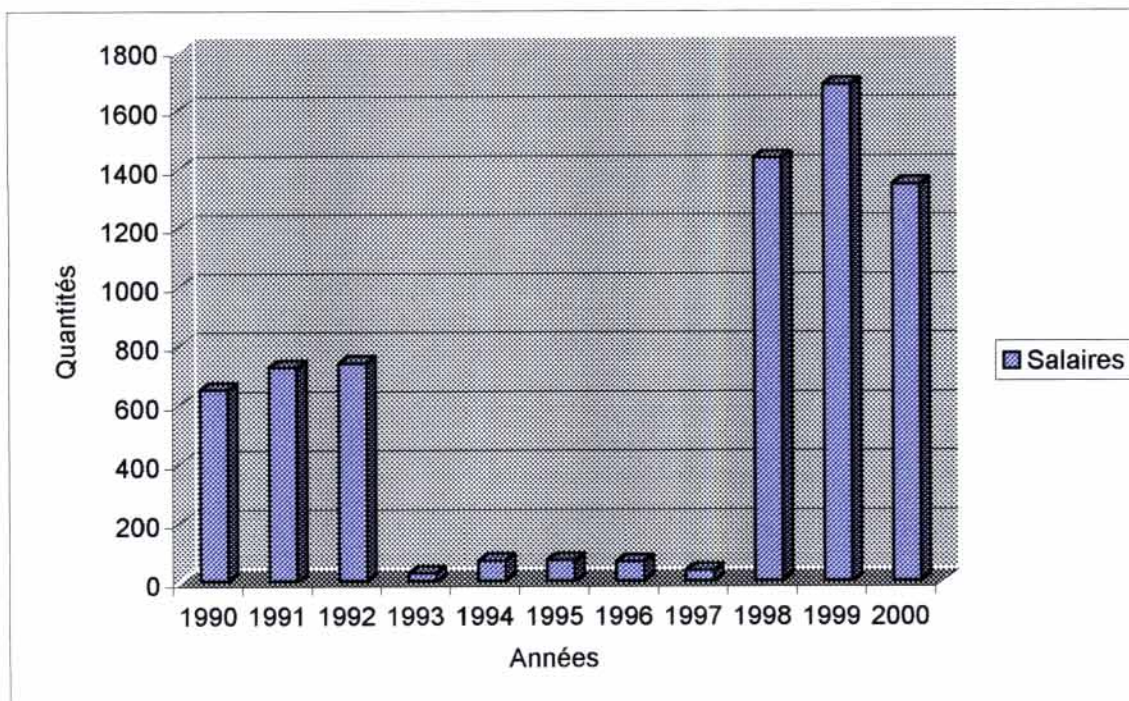
B - Masse salariale

Le travailleur de l'industrie a un salaire mensuel correspondant au SMIG (Salaire Minimum Inter-professionnel Garanti) qui est depuis mai 1999 de 28.718 FCFA.

Malgré la situation économique difficile du Burkina Faso, les industries alimentaires par les salaires qu'elles versent contribuent à animer la vie économique de la ville de Ouagadougou. En 2000, la masse salariale se chiffrait à 1.343 milliards de F CFA dans l'industrie alimentaire Ouagalaise avec une moyenne de 621millions de F CFA et un taux d'évolution de 107% (DGDI), 2001.

En plus de ces salaires les industries alimentaires contribuent aussi par les impôts et les taxes douanières à renforcer les sources financières de l'Etat, donc de la ville. La BRAKINA par exemple verse comme impôt environ 15 millions de F CFA par an à l'Etat Burkinabé et 1.500.000 Francs CFA à la ville de Ouagadougou.

Figure n°6 : Evolution des salaires dans l'industrie alimentaire à Ouagadougou



Source : D.G.D.I, 2001

L'analyse de la figure n°6 nous montre les phases suivantes : De 1990 à 1992 les salaires augmentent légèrement . A partir de 1993 les salaires enregistrent une baisse puis se stabilisent en 1997. Cette période correspond à un

ralentissement des activités dû à la dévaluation du F CFA en 1994. Enfin de 1998 à 1999 la hausse des salaires reprend pour baisser en 2000. Les salaires dans l'industrie alimentaire Ouagalaise évoluent en dent de scie.

En plus des salaires les unités industrielles offrent aux ouvriers divers d'avantages en nature et diverses primes. Ces primes et avantages sont fixés par l'employeur. Nous distinguons des primes de technicité, de travaux dangereux, de panier, de fin d'année et d'ancienneté. A la BRAKINA par exemple chaque membre du personnel a droit à une bouteille de bière ou de boissons gazeuses par jour et en fin d'année a une caisse de bière ou de boissons gazeuses. Avec tous ces avantages accumulés, l'ouvrier arrive à obtenir à la fin du mois un salaire supérieur au SMIG. Alors arrive-t-il à satisfaire l'essentiel de ses besoins ? Quel est l'impact socio-économique des industries Ouagalaises ?

III - IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE OUAGADOUGOU

L'industrie, malgré son faible développement, joue un rôle socio-économique important, surtout à Ouagadougou où elle est relativement développée. Par les emplois, elle permet à certaines parties de la population, d'éviter le chômage et d'améliorer leurs conditions de vie. En plus elle contribue à garantir un certain pouvoir économique même si celui-ci est faible.

La majorité des unités connaissent généralement des périodes mortes pendant lesquelles les ouvriers sont libérés. Ces derniers pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille pratiquent le commerce ou le jardinage. C'est le cas à l'U.C.O.B.A.M où les ouvrières sont libérés durant les mois de juin à novembre. Cela montre que l'ouvrier malgré le salaire obtenu dans l'entreprise arrive difficilement à satisfaire ses besoins puisqu'il y a des moments où il ne travaille pas à l'usine.

Enfin ces industries génèrent des ressources pour l'Etat à travers les impôts et les taxes qu'elles payent. En effet le seul bénéfice substantiel que l'Etat tire de l'implantation des industries, notamment à celles de Ouagadougou est constitué par les impôts et les taxes douanières. Cette contribution est d'autant plus importante qu'il y a beaucoup d'impôts et de taxes à payer.

Ainsi les entreprises sont assujetties à des impôts directs basés sur le revenu, à des impôts indirects dont le principal est constitué par la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et par des droits de douane. Par exemple : en 1999, le total des TVA de la BRAKINA s'élevait à près de 3.883.644.7708 F CFA et celui de la C.O.B.U était estimée à 177.298.954 F CFA dans la même période. Cela montre que la fiscalité est importante pour les industries alimentaires. Elle concerne surtout l'importation du matériel de production et les matières premières. Les taxes calculées à partir du Coût Assurance Fret (CAF) varient

entre 5% et 20% suivant les catégories de produits à l'importation. A ces droits il convient d'ajouter la redevance statistique à l'importation de 1%, le prélèvement communautaire de 0,5%, le prélèvement communautaire de solidarité de 1% et la TVA qui est de 18% quelle que soit la nature de l'opération. Tout cela montre l'importance des taxes et impôts versés par unités industrielles.

En fait, l'Etat est confronté à un véritable dilemme. Il veut accroître ses ressources et en même temps créer un environnement favorable à l'investissement. C'est pourquoi le code douanier a été remanié et depuis l'avènement de l'U.E.M.O.A, des mesures d'assouplissement de la fiscalité ont été prises et la TVA remplace un bon nombre d'impôts notamment la TCA. Cela permettra sans doute la valorisation des produits locaux.

CHAPITRE VI : LES INDUSTRIES DE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX

I- L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE OUAGADOUGOU (A.F.O)

A - Historique

L'A.F.O est localisé dans la zone industrielle de Kossodo sur une superficie de 74 ha, à proximité de la route nationale n°3 à 9Km environ du centre ville au Nord-Est. Dans les années 1970, l'A.F.O avait le statut d'Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C). Ensuite en 1987 il est transformé en Société d'Economie Mixte (S.E.M) au capital de 10 millions de F CFA. La construction de l'abattoir répondait à cette nécessité : le besoin du Burkina Faso d'exploiter rationnellement son cheptel grâce à la commercialisation de la viande. A ce jour, la réhabilitation de l'A.F.O ne lui permet plus de satisfaire à cet objectif. L'A.F.O a pour fonction essentielle la préparation des animaux de boucherie dans les meilleures conditions d'hygiène et de salubrité.

La Société possède un marché à bétail situé dans son enceinte. Il a été construit en 1974 sur financement F.E.D pour résoudre le problème de l'éloignement du marché traditionnel, le parcage de nuit du bétail etc. Le marché s'ouvre tous les jours de 14h 30 à 18 heures. Actuellement l'A.F.O du fait de sa réhabilitation n'arrive plus à gérer convenablement le marché à bétail. C'est dans ce contexte difficile qu'il a remis la gestion de ce marché à l'Association des Bouchers moyennant la somme de 400.000 F CFA par mois pour la période de la réhabilitation (1998-2003). En effet l'A.F.O était dans une situation désastreuse sur les plans techniques et financiers. Cela a conduit à une baisse de son effectif qui est passé de 102 personnes en 1998 à 94 personnes en 2001. Sa capacité de production est passée également de 15 000 t / an en 1986 à 5 000 t / an en 2001 compte tenu de la restructuration de la société.

Depuis sa création en 1975, plusieurs rénovations ont eu lieu, mais aucune n'a permis un redressement durable. En 1998, le Gouvernement et le F.E.D ont décidé d'un commun accord de contribuer à nouveau à sa rénovation à hauteur de 1,1 milliards de F CFA. Il était nécessaire de réhabiliter l'A.F.O du fait de la demande pour les services de l'abattoir au niveau du marché local et de l'exportation.

La privatisation de l'A.F.O est confirmée en 1998. La réhabilitation se fera en deux phases : une première phase de 1998 à 2000 et une deuxième phase de 2000 à 2003. La majorité des actionnaires sont des opérateurs privés de la filière : éleveurs, bouchers, exportateurs de viande et d'animaux vivants ou industriels de la filière. L'A.F.O se limitera à la prestation de service. Il opérera aucune transaction sur la viande. Les activités de transport seront rétrocédées au secteur privé. Il s'agira d'une rénovation de remise à niveau sanitaire. Ainsi nous aurons une rénovation des installations techniques, la réorganisation de l'exploitation, la réorganisation juridique et le financement.

Trois entreprises ont été retenues essentiellement pour exécuter les travaux de réhabilitation de l'A.F.O. La Société Fadoul Technibois s'occupe de la réfection des bâtiments ; le Centre d'Etude et de Réalisation Industrielles et Commerciales (C.E.R.I.C) s'occupe des travaux d'équipements en matériels d'abattage moderne et la Société Africaine d'Electricité (S.A.EL) s'occupe du poste de transformation. Il est prévu que les travaux de réhabilitation prennent fin en juillet 2003.

Voici quelques photos qui montrent les différents travaux de réfection entrepris.

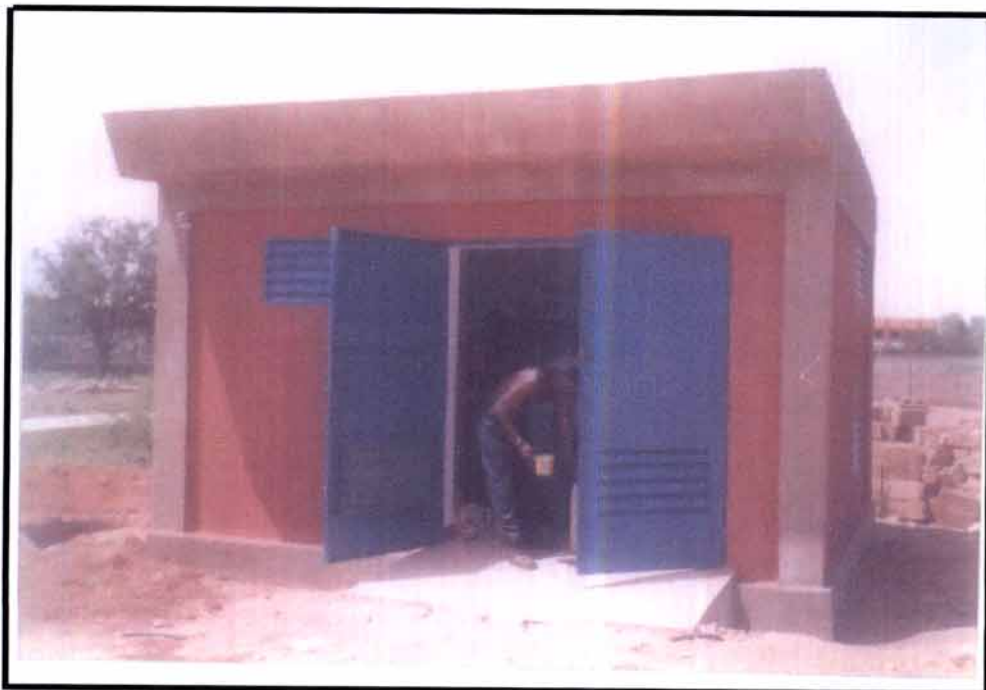
PLANCHE I : REHABILITATION DU MATERIEL ELECTRIQUE

Photo 1 : Ancien poste de transformateur



Source : TRAORE B, 2003

Photo 2 : Nouveau poste de transformateur



Source : TRAORE B, 2003

Photo 3 : l'enceinte du groupe électrogène



Source : TRAORE B, 2003

PLANCHE II : RESTAURATION DES BATIMENTS

Photo 4 : Réfection du toit



Source : TROARE B, 2003

Photo 5 : Réfection du toit



Source : TRAORE B, 2003

Photo 6 : Réfection du toit et du bâtiment



Source : TRAORE B, 2003

Photo 7 : Réfection de la salle des machines



Source : TRAORE B, 2003

B - Les abattages

A Ouagadougou les abattages se font dans l'A.F.O mais les activités de ce dernier sont ralenties à cause de sa réhabilitation. L'abattoir abat les animaux suivants : les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les équins, les camélins. Les bovins constituent l'espèce la plus abattue. Le Tableau X nous donne le nombre d'animaux abattus entre 1999 et 2001.

Tableau X : Statistiques des abattages de l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou
(Unité=têtes)

espèces	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins	Equins	Camelins
Années						
1999	37 225	16 549	26 505	6 783	207	195
2000	33 374	13 035	20 392	5 476	153	198
2001	4 443	469	2 866	3 735	154	158
Total	75.042	30.053	49.763	15.994	514	551

Source: A.F.O, 2002

Au cours des années 1999 et 2000 les effectifs d'abattage sont importants avec toute fois une baisse sensible en 2000. Cette période montre la réalité de l'activité de l'abattoir en période normale. Par contre les effectifs de l'année 2001 sont très faibles par rapport aux deux années précédentes. Cela traduit les difficultés rencontrés par l'unité industrielle du fait de la réhabilitation.

En effet la majorité des ouvriers a quitté l'usine au profit des aires d'abattage artisanaux qui se développent un peu par partout dans la ville (juste à quelques mètres de l'abattoir, à Kilwin, à Boulmiougou).

Aujourd'hui ce sont ses abattoirs qui approvisionnent la capitale en viande. Les abattages actuels sont essentiellement destinés aux hôtels, aux restaurants et aux particuliers qui en font la demande.

Cette situation constitue une menace pour la santé des populations car dans ces abattoirs les abattages se font dans un manque total d'hygiène.

C - Approvisionnement en bétail de la ville de Ouagadougou

Les zones d'approvisionnement sont multiples. Les plus importantes sont le Nord et le Centre-Nord qui sont des centres producteurs relativement importants. Cela s'explique dans la mesure où ces régions sont les plus importantes zones d'élevage. Pouytenga reste le marché le plus important avec une offre de plus de 99.000 bovins en 2000. Il est suivi de Bobo-Dioulasso avec environ 76.000 têtes. Kaya, Djibo et Fada sont par ordre d'importance décroissante les principaux marchés qui contribuent à alimenter les marchés d'exportations de Ouagadougou.

Les taux de vente sont généralement supérieurs à 50%. Le prix moyen des taureaux et bœufs en bon état d'engraissement sur les marchés de Ouagadougou varie entre 125.000 et 150.000 F CFA par mois.

L'approvisionnement de la ville de Ouagadougou en viande se fait à partir des bouchers. Il n'existe pas d'organisation particulière pour son approvisionnement. Ce sont les bouchers qui se chargent de desservir les différents marchés de la capitale pour la vente en détail. Une grande partie de la viande actuellement consommée à Ouagadougou provient des aires d'abattage (Saaba, Boulmiougou, Kossodo, Kilwin) où chaque boucher va se ravitailler régulièrement. Cela est dû à la réhabilitation de l'A.F.O.

D- Perspectives

A la fin de cette réhabilitation, la ville de Ouagadougou aura un abattoir tout nouveau sur les plans techniques et matériels. Il sera à la pointe de la technologie et de la modernisation. Il aura la certification des normes internationales admises et pourra augmenter sa capacité de production du fait de l'acquisition de la performance.

La réhabilitation de l'A.F.O seul ne peut pas résoudre le problème de l'approvisionnement de Ouagadougou et de l'exportation. Pour atteindre les objectifs fixés, l'Etat doit prendre des mesures nécessaires pour motiver et encourager les éleveurs à accroître leur production. L'Etat doit également trouver des solutions pour la commercialisation des produits issus de l'A.F.O. il y a donc un travail en amont et en aval qu'il faut d'abord réaliser pour percevoir la rentabilité de la société.

Avant tout fonctionnement de l'entreprise, il est prévu que les aires d'abattage intègrent l'A.F.O ou s'éloignent de ce dernier et le recrutement d'un nouveau personnel. Tout cela pour créer un cadre réglementaire et administratif favorable au fonctionnement de l'A.F.O.

II- L'UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES ET MARAICHÈRES DU BURKINA (U.C.O.B.A.M)

A- Historique

L'U.C.O.B.A.M a vu le jour en 1968. A sa création elle regroupait une trentaine de coopératives mais depuis 2002 elle regroupe environ 5.000 coopératives réparties dans tout le pays. Elle participe activement au développement des cultures maraîchères. L'U.C.O.B.A.M assure le traitement, le conditionnement et la transformation de certains produits maraîchers et fruitiers (mangues, fraises, oranges, bananes, oseille, etc). L'activité principale de l'union est la production de confitures et de conserves des produits locaux.

Depuis 2001 l'U.C.O.B.A.M compte 18 employés dont 14 femmes. Elles sont recrutées et formées à l'usine. Ce sont des saisonnières libérées pendant la période morte (juin à novembre).

B- La production

Les matières premières utilisées par l'U.C.O.B.A.M sont les fruits et légumes locaux avec une quantité moyenne de 10 t / produit / an. Ces matières premières proviennent des coopératives qui sont subventionnées par

l' U.C.O.B.A.M pour son approvisionnement. Les producteurs reçoivent de l'Union les intrants nécessaires à la culture des produits pour en contrepartie lui revendre les produits obtenus. Les produits fabriqués sont les produits finis écoulés sur le marché national et international notamment en Europe (Italie). Sa capacité de production est de 100.000 boîtes et 100.000 pots de conserves et de confitures par an . Le Tableau XI nous montre l'évolution de la production de 1993 à 2001.

Tableau XI : Production de l' U.C.O.B.A.M (unité= milliers)

Années	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pots	29	30	39	36	61	50	18	30	28
Boîtes	6	30	35	41	45	35	25	20	--
Total	35	60	74	77	106	85	43	50	28

Source : U.C.O.B.A.M, 2002

Nous constatons que la production de 1993 à 1996 augmente régulièrement. Mais à partir de 1997 cette production diminue évoluant de 106.000 à 28.000 pots et boîtes. Cela peut s'expliquer par la situation de restructuration de l'U.C.O.B.A.M depuis 1997.

III- LA SOCIETE D'EXPLOITATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES (S.O.D.E.P.A.L)

La S.O.D.E.P.A.L est une petite société industrielle qui a pour objet la fabrication de farines infantiles enrichies, de biscuits secs et de pâtisseries. Elle fonctionne depuis 1992. C'est une société anonyme au capital de 44 millions de F CFA avec 58% de part national et 42% appartenant au privé étranger (groupe NUTRISET en France). Son chiffre d'affaire est de 105 millions de F CFA en 2001. Elle employait en 2002, 35 personnes. Elle mène également des activités de boulangerie et de biscuiterie. La technologie employée utilise un four tunnel dont le processus de cuisson ne donne pas des produits de longue conservation. Pour faire face à une demande de plus en plus grande qui dépasse les frontières du pays, la S.O.D.E.P.A.L a décidé de renforcer sa capacité de production d'améliorer la qualité de ses produits. La société recherche un financement pour l'équipement à acquérir. Le coût total est estimé à 189.228.000 F CFA.

A - Production et ventes

La S.O.D.E.P.A.L utilise le maïs, le mil, l'arachide, les fruits et légumes, les huiles végétales, les œufs, le sucre, le blé comme matières premières d'origine locale. Le sucre vient de la SN-SOSUCO, le blé des Grands Moulins du Burkina. Les autres sont achetés sur le marché national. Par contre le lait et les vitamines utilisés proviennent de l'étranger généralement de la France.

L'usine a une capacité de production de 1.050 t /an. Les produits fabriqués sont constitués de pains, de biscuits, de farines infantiles, de pains spéciaux et la pâtisserie longue conservation. Pour éviter les problèmes de stockage et de conservation la S.O.D.E.P.A.L produit juste pour les commandes en respectant les normes du codex alimentaire. Les produits finis sont vendus essentiellement sur le marché national dans les centres médicaux, les pharmacies et les supers marchés. L'exportation des produits fabriqués se fait vers les pays voisins principalement le Niger et le Mali. Pour accroître sa production la S.O.D.E.P.A.L a un projet d'extension et de modernisation de l'unité.

B - Les problèmes

La S.O.D.E.P.A.L est confrontée à de nombreuses difficultés :

- Le problème lié au processus de cuisson. Les produits fabriqués ne se conservent pas longtemps. D'où un besoin de coopération en vue de l'acquisition d'équipements notamment une extrudeuse pour accroître sa capacité et améliorer la qualité des produits.
- Le problème d'emballage est très sérieux. La société utilise des sachets plastiques pour l'emballage des produits. En effet l'emballage empêche les produits de se détériorer et joue un rôle commercial important.
- La société est souvent confrontée à la qualité des matières premières sur le marché. Les produits agricoles sur le marché national ne sont pas toujours de bonne qualité.

CHAPITRE VII : LA TRANSFORMATION DES PRODUITS IMPORTES

I- APERÇU SUR LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS IMPORTES

L'industrie alimentaire utilise en grande partie des matières premières qui lui sont expédiées de l'étranger. C'est le cas des produits de la bière (malt, amidon de maïs, houblon, acide ascorbique, levure...), des boissons gazeuses (acide citrique, unités coca - cola, fanta, esprit etc.), des biscuiteries (farine de blé, matières grasses, lait en poudre écrémé, arômes et autres additifs) et des confiseries (glucose, lait en poudre, arômes, colorants...) qui viennent d'Europe.

Selon la D.G.D.I en 2000 les industries de Ouagadougou importaient seulement 2.576.937 t de matières premières d'origine locale contre 8.670.532 t de matières premières d'origine étrangère. Aucun produit ne provient de la zone U.E.M.O.A. De 1990 à 2000, les industries alimentaires utilisaient 22,72% de matières premières provenant du Burkina Faso, 0,03% venant de l'U.E.M.O.A et 77,24% des matières premières étaient importées de l'extérieur. Elle est donc tributaire de l'extérieur pour son approvisionnement (Tableau XII).

Tableau XII : Origine des matières premières des industries de Ouagadougou

Années	Locale	UEMOA	Etrangère
1990	143.194	0	188.442
1991	413.369	0	1.049.701
1992	95.511	0	321.732
1993	130.448	0	221.602
1994	113.204	12.993	320.303
1995	213.447	0	330.082
1996	280.085	0	429.332
1997	195.550	0	382.656
1998	2.059.202	0	9.611.503
1999	2.982.257	0	9.739.609
2000	2.576.937	0	8.690.532
TOTAL	9.203.200	12.993	31.285.494
Pourcentage	22,72	0,03	77,24

Source : D.G.D.I, 2002

Par exemple la BRAKINA utilise un grand nombre de matières premières (malt, maïs, houblon, sucre, alcool, extrait etc.) mais nous ne retiendrons que les plus importantes, généralement importés d'Europe.

- Le malt qui entre dans la fabrication de la bière, provient des pays européens notamment de la France et de l'Allemagne. C'est une matière première de premier plan.
- Le sucre et le maïs utilisés par contre sont d'origine nationale. Le sucre est acheté à la Société Sucrière de la Comoé (SN-SOSUCO). Le maïs est acheté sur le marché auprès des producteurs. Le sucre et le maïs constituent les seuls matières premières disponibles localement.

Dans ces conditions la BRAKINA reste très dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement. Cette situation l'oblige à faire de grands stocks de sécurité. La dépendance extérieur des unités industrielles alimentaires est un handicap pour leur développement.

En général les produits fabriqués dans l'industrie alimentaire sont des produits finis prêts pour la consommation. Ces produits sont essentiellement constitués de bières, de boissons gazeuses, de bonbons, de chewing-gum. Ils sont destinés uniquement au marché intérieur. Il existe de nombreuses unités de transformation des produits importés à Ouagadougou telles que la SIBEA, HAJJAR minor, BRAKINA, C.O.B.U. Mais par manque d'informations sur toutes les unités nous ne retiendrons que la BRAKINA et la C.O.B.U.

II- UNE INDUSTRIE ANCIENNEMENT INSTALLEE : Les Brasseries du Burkina (BRAKINA)

La BRAKINA a été créée en 1977. C'est une brasserie qui produit et commercialise de la bière et des boissons gazeuses. Depuis sa création la BRAKINA vise deux objectifs : d'une part favoriser la libre concurrence dans le secteur ; d'autre part mettre à la disposition des consommateurs Ouagalais au nombre sans cesse croissant une quantité suffisante de produits.

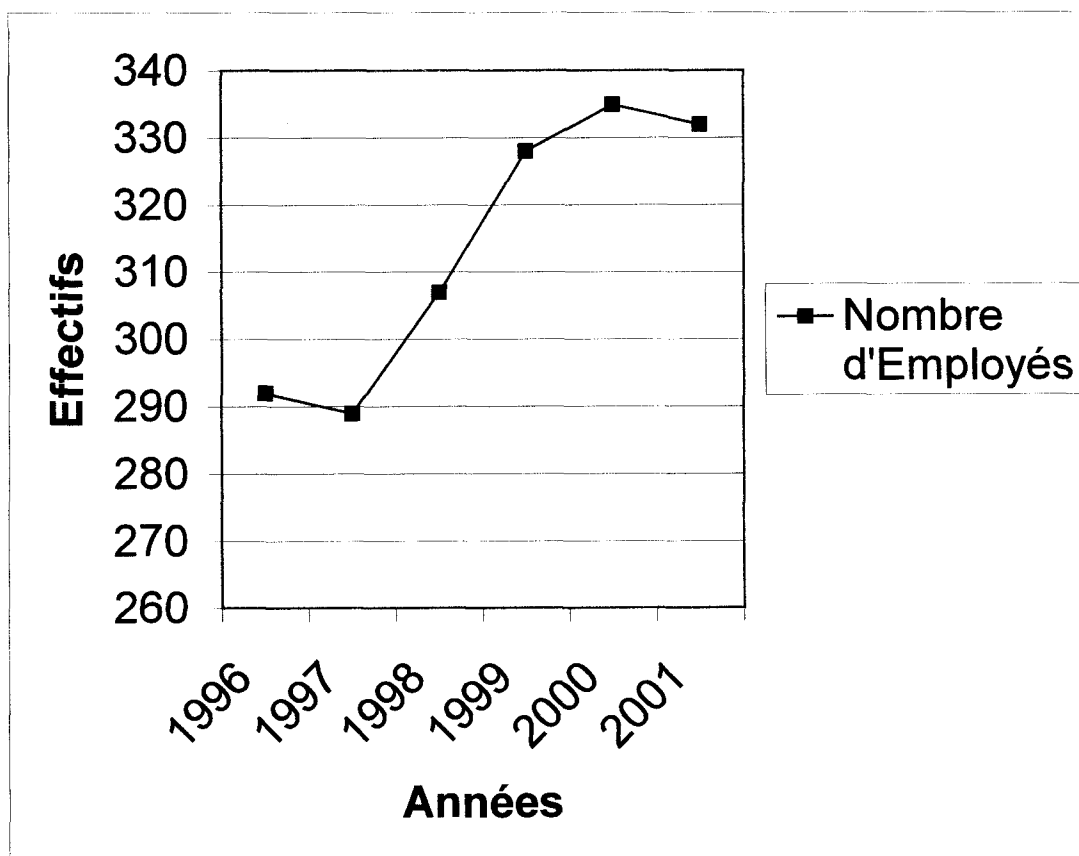
La BRAKINA est une Société Anonyme au capital de 2.530.020.000 F CFA. La participation burkinabé y est très faible avec 10% du capital. Le reste, 90% appartient aux privés étrangers. Son chiffre d'affaires en 2000 était estimé à 16,7 milliards de F CFA. L'effectif global de la BRAKINA en 2001 était de 332 personnes dont 328 burkinabé et 04 expatriés. Cet effectif n'a qu'une valeur indicative car la BRAKINA fait souvent appel à des ouvriers saisonniers ou temporaires dont le nombre n'est pas fixe. Le travail se fait à la chaîne et par équipes. D'une manière générale les effectifs évoluent à la hausse.

Tableau XIII : Effectifs de la BRAKINA

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Effectifs	292	289	307	328	335	332

Source : BRAKINA, 2002

Figure n°7 : Evolution du nombre d'employés de la BRAKINA



Source : BRAKINA, 2002

A - La production

Les produits BRAKINA sont variés. Il existe plusieurs sortes de bières de qualités différentes : SOBBRA, FLAG, CASTEL, GUINNESS, et des boissons gazeuses : fanta, coca-cola, tonic. La bière constitue la boisson la plus fabriquée : 70% de la production totale. Très prisée des consommateurs, elle n'est pratiquement pas confronté au problème de concurrence. La production de boissons gazeuses augmente aussi mais elle est soumise à la concurrence de diverses autres boissons sucrées faites artisanalement (bissap, jus de gingembre...).

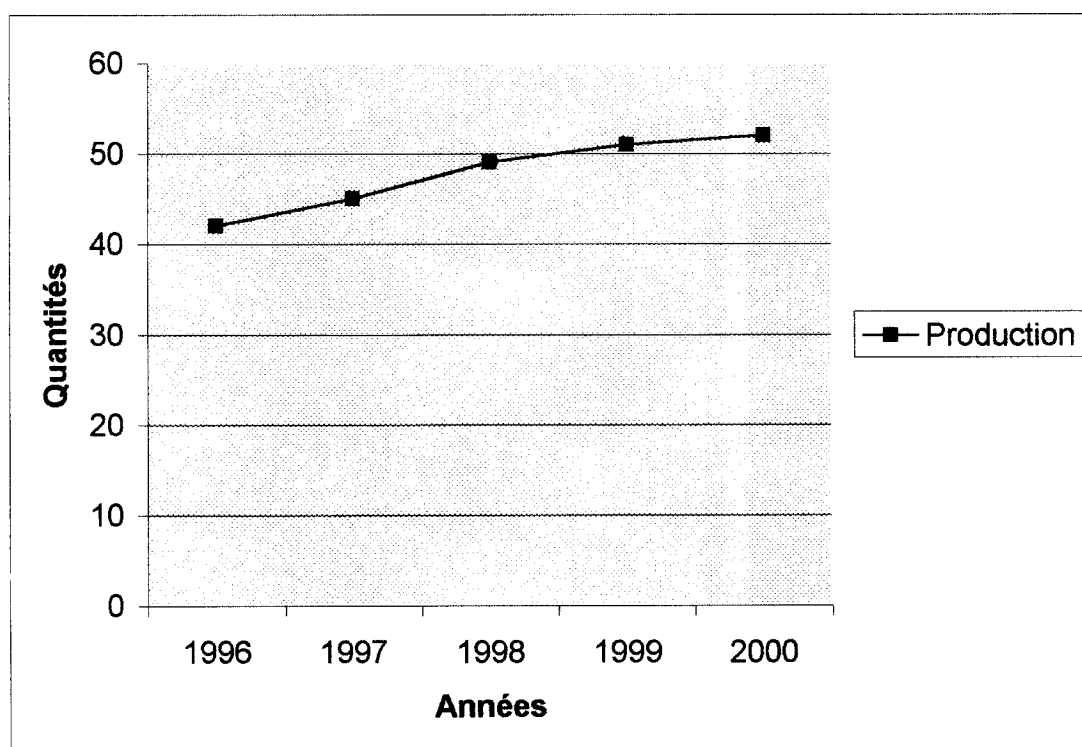
Enfin la BRAKINA produit de la glace pour le conditionnement des boissons, des fruits et légumes, des viandes etc. La BRAKINA a une capacité théorique de 100 millions de litres par an et pourtant elle produit réellement que 75 millions de litres. Elle produit en moyenne : 25 à 30.000 bouteilles par heure pour les grandes bouteilles et 15 à 20.000 bouteilles par heure pour les petites bouteilles. Depuis 1996, la production connaît une progression notable (Tableau XIV)

Tableau XIV: Production de la BRAKINA (Unité=millions de litres)

Années	1996	1997	1998	1999	2000
Production	42	45	49	51	52

Source : BRAKINA, 2002

Figure n°8 : Evolution de la production de la BRAKINA



Source : BRAKINA, 2002

Cette augmentation constante de la production de 1996-2000 peut s'expliquer par le nombre toujours croissant de consommateurs de boissons BRAKINA et l'acquisition de nouveaux marchés.

Mais la production est parfois limitée à cause de la pénurie d'eau qui s'installe souvent dans la ville de Ouagadougou durant les mois d'avril à juin. Cela oblige la BRAKINA à réduire sa consommation d'eau et du même coup sa production de boissons.

La BRAKINA connaît également quelques difficultés :

- Le coût des matières premières dont le long délai de transport (maritime, ferroviaire) augmente considérablement les frais. La BRAKINA importe beaucoup de produits à l'étranger alors que l'enclavement du Burkina Faso entraîne une élévation du coût de transport.

- D'autre part la BRAKINA dénonce le coût élevé des facteurs de production notamment l'électricité et l'eau. En effet, en 1999 ce coût s'élevait à 1.186.138.497 F CFA. En outre la BRAKINA consomme en moyenne par an 7 millions de kw et 300.000 m³ d'eau de l'O.N.E.A.

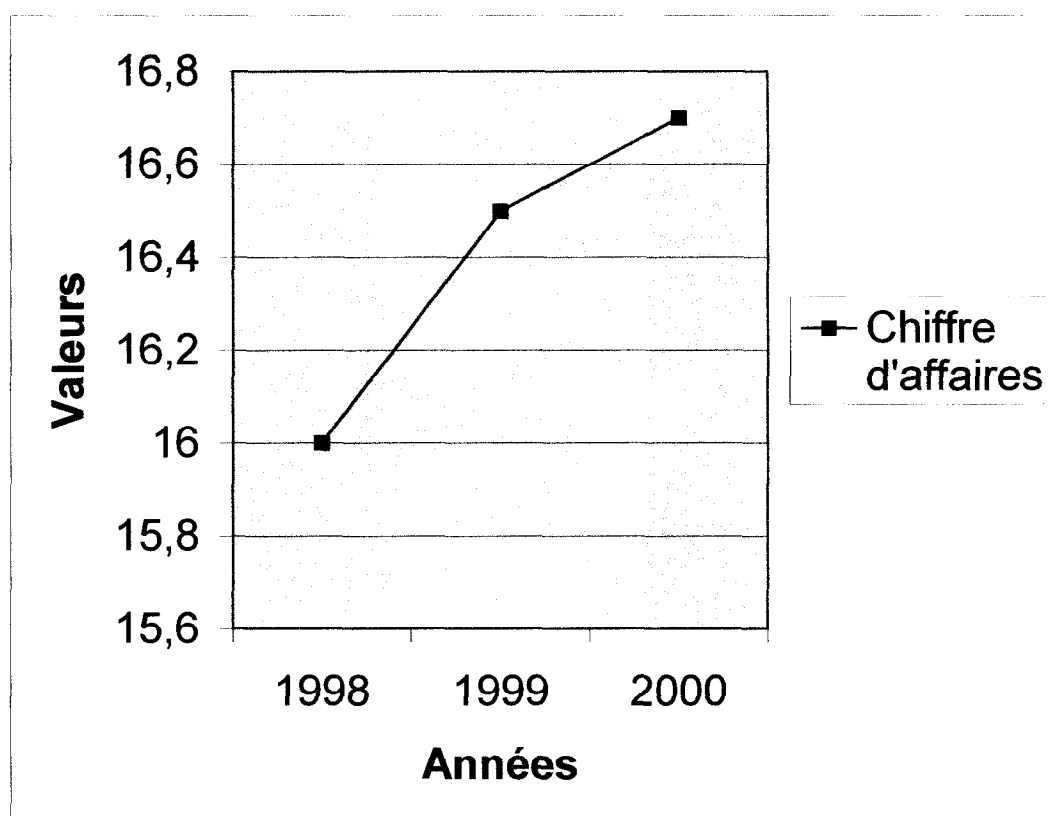
Malgré ces difficultés la BRAKINA arrive à maintenir son chiffre d'affaires qui a évolué progressivement ces trois dernières années (Tableau XV).

Tableau XV : Chiffre d'affaires de la BRAKINA (Milliards de Francs CFA)

Années	1998	1999	2000
Chiffre d'affaires	16	16,5	16,7

Source : BRAKINA, 2002

Figure n°9: Evolution du chiffre d'affaires de la BRAKINA



Source : BRAKINA, 2002

B - Le rayonnement de la BRAKINA

Le marché de la BRAKINA est principalement local. La ville de Ouagadougou à elle seule, absorbe plus de 50% tandis que les autres villes et régions se répartissent le reste.

L'écoulement des produits se fait par l'intermédiaires des grossistes qui sont chargés d'approvisionner les débits de boisson à l'intérieur de la ville et ses environs, de même que les provinces reculées. La distribution de la production se fait précisément par la SO.DI.BO (Société de Distribution des Boissons).

D'une manière générale la SO.DI.BO est chargée de ravitailler les caves de la ville de Ouagadougou. Mais la demande étant très forte, une grande partie des caves munies d'un camion vont chacune à l'usine BRAKINA pour s'approvisionner en fonction de leurs besoins, moyennant un taux des ristournes par casier variant entre 120 FCFA et 215 FCFA suivant le type de boissons. A partir des caves l'approvisionnement se fait à plusieurs niveaux : certaines caves ont une clientèle fidèle (bars, buvettes) qu'elles ravitaillent périodiquement. Les autres établissements se déplacent dans les caves pour se ravitailler. De même les consommateurs particuliers peuvent aller directement s'approvisionner dans les caves pour les achats en gros. La vente en détail se fait à partir des bars et buvettes où le consommateur peut aller acheter la boisson.

Mais avec la crise ivoirienne les prix de vente des boissons ont connu une hausse de 25 FCFA à 50 FCFA.

III- LA CONFISERIE DU BURKINA (C.O.B.U)

La C.O.B.U existe depuis 1986. En 1997 la société est rachetée par de nouveaux investisseurs étrangers sans changer de nom. C'est une société anonyme à responsabilité limitée au capital de 10 millions de F CFA appartenant entièrement aux privés étrangers. C'est une petite unité qui a pour objet la production et la commercialisation de bonbons et de chewing-gum . L'effectif global de la société était de 58 personnes en 2001. Les ouvriers sont recrutés sur le tas et formés à l'usine. Depuis 1997 le nombre d'employés augmente.

Tableau XVI : Nombre d'employés de la C.O.B.U

Années	1997	1998	1999	2000	2001
Nombre d'employés	36	50	50	53	58

Source : C.O.B.U, 2002

A- La production

La C.O.B.U utilise un très grand nombre de matières premières dont la seule non importé est le sucre acheté à la SO.SU.CO à raison de 600 t / an. Les autres matières premières viennent généralement de l'Europe (Italie, Belgique Espagne , Allemagne). Le sirop de glucose est importé de France. Il représentait 448 t en 2001. La base gomme vient d'Espagne avec 143 t en 2001.

En dehors de ces matières premières la C.O.B.U achète également une importante quantité d'emballage (sachets en plastique, cartons et papiers paraffinés) provenant de la France.

L'usine a une capacité de production de 4 t /jour mais elle ne produit réellement que 2 à 3 t / jour. Depuis sa reprise en 1997 la production augmente régulièrement (Tableau XVII).

Tableau XVII : Production de la C.O.B.U (unité= tonnes)

Années	1998	1999	2000	2001
Production	670	864	908	924

Source : C.O.B.U, 2002

B- Les ventes

Les produits de la C.O.B.U sont exclusivement commercialisés au Burkina Faso. Les bonbons et chewing-gum sont vendus par carton de 8 kg contenant 20 sachets de 400 g chacun. Chaque sachet est composé de 100 bonbons ou chewing-gum. Un carton coût 8.517 F CFA à l'usine hors taxes et 10.000 F CFA tout taxes compris chez les grossistes. Sur le marché national les bonbons et chewing-gum sont vendus en détail au prix de 10 F CFA/unité soit 25 F CFA pour 3 bonbons ou chewing-gum. Mais la C.O.B.U est soumise à la concurrence de nombreux produits importés surtout de la Côte d'Ivoire.

Pourtant son chiffre d'affaires évolue à la hausse depuis 1998.

Tableau XVIII : Chiffre d'affaires de la C.O.B.U (unité= millions)

Années	1998	1999	2000	2001
Chiffre d'affaires	738	984	993	1.003

Source : C.O.B.U, 2002

Pour couvrir le marché national de plus en plus important, la C.O.B.U envisage l'acquisition d'une nouvelle unité de production dans la zone industrielle de Kossodo. Elle compte également diversifier sa production en produisant des biscuits et en faisant la mise en sachets et en bouteilles d'eau minérale.

CHAPITRE VIII : LES MARCHES CONSOMMATEURS ET LEURS LIMITES

La quasi totalité de la production des industries alimentaires de Ouagadougou est écoulee sur le marché intérieur. Seules quelques exportations se font vers l'extérieur.

I- LE MARCHÉ INTERIEUR

La grande majorité des produits fabriqués est écoulee à Ouagadougou. C'est le plus important marché pour les produits industriels. D'une manière générale la distribution est assurée par des grossistes et demi - grossistes qui vont se ravitailler à l'usine pour ensuite revendre aux détaillants. Le marché n'est pas structuré. Le marché Ouagalais est assailli par des produits étrangers qui constituent un frein à l'écoulement des produits fabriqués. D'où une concurrence au niveau de la qualité, de l'image et du coût des produits. Ces produits importés coûtent relativement moins chers et sont de bonne qualité ; ce qui amène la population à les consommer.

Malgré un marché potentiel important d'environ 980.000 individus en 2000, les industries de la ville de Ouagadougou rencontrent des difficultés. Cela est lié à la faiblesse des revenus de la population. En 1999 le P.I.B par habitant était de 133.000 F CFA. En outre la population étant à 90% rurale vit en économie de subsistance. Cette situation se ressent ainsi sur la demande en produits manufacturés.

Sur le plan national la commercialisation des produits manufacturés n'est pas organisée. Seul la BRAKINA semble mieux organisé avec la présence de la S.O.D.I.B.O qui est chargée de la distribution de la boisson dans les grands centres urbains du pays.

II- LE MARCHÉ EXTERIEUR

L'Europe constitue le principal marché d'exportation des produits industriels, mise à part les pays voisins. La BRAKINA et la C.O.B.U produisent essentiellement pour le marché intérieur . Par contre l'abattoir et l'U.C.O.B.A.M ont des débouchés vers l'Europe (Italie, Allemagne, Suisse, France etc).

Par exemple l'exportation de la viande se fait vers les pays voisins, le Rwanda, la Guinée, comme nouvelles destinations et quelques pays européens

tels que la France, la Suisse, la Belgique, l'Italie, l'Allemagne et les USA. Nous retrouvons la Côte d'Ivoire en tête avec en moyenne 27 tonnes de viande exportées vers cette destination soit 58,66% des exportations ; suivi du Ghana, du Togo, du Sénégal, de la France et du Bénin. Ces viandes sont essentiellement constituées d'abats qui représentent 38% des quantités totales exportées ; de viande de petits ruminants environ 46% et de volailles environ 12% (I.N.S.D,2000). Le Tableau XIX nous donne le bilan des exportations en 2000 en Afrique et en Europe.

Tableau XIX : Exportation de la viande en 2000 (Unité = tonnes)

Pays	Exportation
Côte d'Ivoire	16,6
Ghana	2,65
Togo	10,83
Bénin	0,71
Sénégal	2,57
France	1,34
Gabon	0,16
Rwanda	0,15
Guinée	0,057
Italie	0,24
Allemagne	0,15
Mali	0,19
USA	0,09
Suisse	0,06

Source : I.N.S.D, 2000

Cependant, l'exportation des viandes reste peu développée. Pourtant il est indispensable d'encourager et de mettre l'accent sur l'exportation de la viande réfrigérée. Cela permettra d'assurer le fonctionnement de l'A.F.O, de créer des

emplois pour la main d'œuvre locale, d'approvisionner les populations en sous produits tels que les abats, les os, le sang, enfin d'assurer une augmentation qualitative et quantitative des cuirs et peaux. Malheureusement, l'exportation de la viande actuellement est inférieure à la capacité réelle de l'A.F.O. Elle est surtout importante pour le marché local.

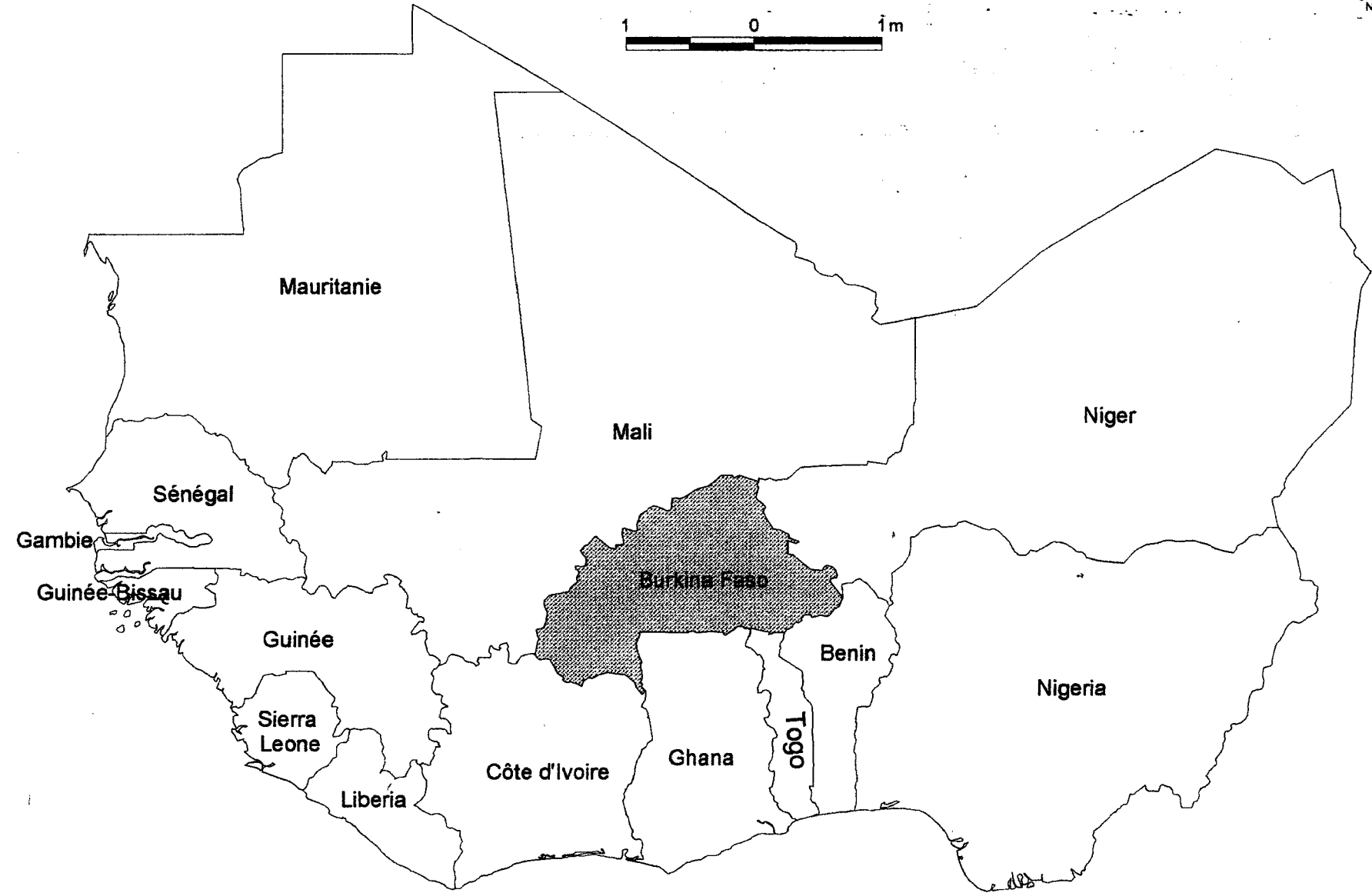
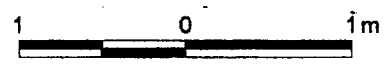
L'enclavement du pays est également une limite à l'extension des marchés des produits fabriqués. La situation géographique du Burkina Faso est un handicap au développement de l'industrie alimentaire pour l'achat des matières premières et l'écoulement des produits fabriqués. Le pays est sans littoral et se trouve coincé entre six Etats dont l'accès le plus proche de la mer est au-delà de 1000km. Les distances à parcourir tant par voie ferrée que par voies terrestres sont importantes avec pour conséquence une hausse du coût des transports. Cet enclavement pèse lourdement sur l'industrie alimentaire. Une des tâches prioritaires sera donc de vaincre l'isolement par l'amélioration des transports, et la mise en place d'un système d'organisation efficace pour les opérations d'importation et d'exportation (Figure n° 10).

Ouagadougou la capitale du pays étant localisée au centre, est soumise à toutes ces contraintes. Il convient donc de créer un organisme dont les tâches seront de définir et de promouvoir toute politique de protection des intérêts des importateurs et des exportateurs de marchandises par voies terrestres, maritimes, ferroviaires et aériennes.

En plus les unités industrielles de la capitale ont des problèmes pour conquérir le marché extérieur. La qualité des produits et leur nature limitent leur diffusion en dehors des frontières nationales. Les mêmes activités industrielles existent souvent dans les pays voisins.

Mais les difficultés de la sous région pourraient disparaître définitivement avec l'avènement de L'U.E.M.O.A. qui a pour objectif la création d'un marché commun régional basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. De même que la mise en place d'un tarif extérieur commun et la franchise de droits et taxes à l'intérieur des Etats membres qui représentent déjà un marché de près de 70 millions d'habitants. Parallèlement l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (O.H.A.D.A) a pour objet d'unifier le droit des affaires dans les Etats membres en créant un espace juridique commun. Tout ceci est un facteur extrêmement positif en faveur d'une croissance dynamique de l'économie du Burkina Faso.

LOCALISATION DU BURKINA FASO EN AFRIQUE DE L'OUEST



Source IGB

III- RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

* AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRANSPORT

Pour améliorer la qualité des services rendus par les transports routiers et ferroviaires et créer des infrastructures d'accueil suffisantes. Il faudra :

- Améliorer et développer le réseau international pour le désenclavement du pays.
- Améliorer et développer le réseau secondaire (routes et pistes) pour la création d'accès permanentes et économiques dans les régions enclavées du pays.
- Construire de nouvelles gares routières pour faciliter les conditions de desserte.
- Le Ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Urbanisme a des projets :
 - D'aménagement et de bitumage de la RN 03 Kaya-Dori, de la RN 14 Koudougou - Dédougou ; de la RN 10 Bobo-Dioulasso-Dédougou ;
 - De désenclavement de la mine de Tambao par les routes.
- Le Ministère du Transport et du Tourisme recherche des financements pour :
 - La création d'un port sec au Burkina Faso et la revalorisation d'infrastructures d'accueil des véhicules de transport des marchandises aux postes frontières.
 - Le réaménagement de la zone fret de l'aéroport international de Ouagadougou.

* ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION D'ELECTRICITE

Pour satisfaire les besoins de la population toujours croissant, la SONABEL devrait :

- Reprendre l'étude des sites hydroélectriques qui avait été fait il y a quelques années déjà et étudier la possibilité de construction de

barrages sur ces derniers. Il s'agit des chutes de Banfora sur la Comoé (21 millions de kw/h) et des chutes du Kou (1,8 millions de kw/h)

- Multiplier les interconnexions électriques avec les pays voisins tels que la Côte d'Ivoire et le Ghana. Celle avec la Côte d'Ivoire a déjà commencé mais elle se trouve uniquement au niveau de la ville de Bobo-Dioulasso. Il faudra donc accélérer les procédures pour couvrir les autres villes notamment Ouagadougou.

L'Orientation de la politique énergétique du pays vers l'exploitation de ces sites hydroélectriques serait un atout pour le développement harmonieux du secteur industriel, car cela aura pour avantage de réduire le coût du kwh et d'offrir de nombreuses possibilités de valorisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et du tourisme.

* ACCROISSEMENT DES RESERVES EN EAU

Avec un taux d'urbanisation de 15,5% et une expansion industrielle, les besoins de consommation en eau sont de plus en plus importants. L'ONEA pour satisfaire cette demande devrait : trouver des moyens de conservation de l'eau et de préservation de cette eau le plus possible de l'évaporation. Ainsi il pourrait construire de nombreux barrages et châteaux d'eau où l'on stockerait l'eau.

* L'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Le but sera d'assurer aux paysans burkinabé une autosuffisance alimentaire et de répondre beaucoup plus efficacement aux besoins des industries traitant les matières premières locales. Ainsi le Gouvernement devra :

- Créer des projets vivriers visant à augmenter la productivité des cultures de céréales (mil, sorgho, maïs) en vue de constituer des excédents commercialisables.
- Créer des programmes spécialisés pour développer les cultures maraîchères. Cela permettra de mettre en valeur les potentialités régionales et de compléter la production actuelle en vue de développer les exportations en frais puis la conserverie et d'assurer la satisfaction du marché intérieur
- Apporter des améliorations sensibles aux structures existantes aussi bien en amont qu'en aval de la production, depuis la formation des agents de

production jusqu'à la commercialisation, en passant par les problèmes de transport et de marketing sur les plans national et international.

* AMELIORATION DES CONDITIONS D'ELEVAGE

Pour faire face à la demande intérieure et extérieure, il est impératif d'accroître la productivité du cheptel. Le développement de l'élevage donnera naissance à des activités annexes, assurera une bonne alimentation en protéine de la population et rapportera des devises supplémentaires au pays. Pour atteindre ces objectifs l'Etat devrait :

- Inciter les agriculteurs à associer l'élevage à leur activité dans le but d'accélérer l'embouche bovine dans les zones privilégiées. Ainsi les animaux seront nourris à partir des sous-produits agricoles, des cultures fourragères et des pâturages.

- Créer des centres d'embouche industrielle destinés à produire chaque année en embouche intensive. Cela permettra un meilleur approvisionnement des villes et l'exportation de viande de qualité.

L'amélioration des conditions d'élevage devra permettre au Burkina Faso d'accroître sa production de viande, de conquérir de nouveaux marchés et d'installer des abattoirs industriels dans les grands centres d'élevage proches des lieux de consommation.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre étude, nous aboutissons à la conclusion que les conditions faites à l'industrie alimentaire au Burkina Faso ne sont pas favorables. La production agricole ne dégage pas un surplus suffisant susceptible d'être utilisé par les industries. Dans cette situation, la plupart des unités ont recours à des matières premières importées que le pays produit pourtant mais en quantité insuffisante (maïs, mil, etc).

Or ces importations sont très coûteuses et cela se répercute sur les prix des produits fabriqués qui deviennent élevés.

Le problème de débouchés des produits industriels est très important. En effet le marché intérieur est réduit à cause de la faiblesse du pouvoir d'achat, de l'insuffisance du réseau de commercialisation et des habitudes alimentaires persistantes. En plus le marché extérieur est difficilement accessible de même que la quantité et la qualité des produits burkinabé ne leur permettent pas de s'imposer sur les marchés étrangers. C'est dans ce contexte difficile que l'Etat burkinabé favorise l'implantation d'industries de transformation des matières premières locales qu'elles soient agricoles ou pastorales. Ainsi un certain nombre de mesures d'ordre administrative et économique ont été prises telle que la création du code des investissements plusieurs fois modifié, la création des institutions de soutien à la politique industrielle (D.G.D.I, C.G.U, C.C.I.A, O.N.A.C, etc) et la multiplicité des tarifs douaniers et fiscaux visant à protéger au maximum les produits industriels nationaux.

Malgré cela les industries alimentaires sont confrontées à de nombreux problèmes : le coût des produits locaux est élevé par rapport à celui des produits importés ; la production n'est pas suffisamment protégée de la concurrence étrangère ; le code des investissements comporte des incohérences qui constituent un handicap à l'industrialisation alimentaire.

Cependant l'industrie alimentaire joue un rôle important dans l'économie ; elle vient en tête de tous les secteurs industriels. Elle est le plus gros pourvoyeur d'emplois. Elle contribue donc à l'amélioration de la balance commerciale.

C'est pourquoi les projets en cours de réalisation ou en étude doivent évoluer favorablement afin de renforcer l'activité des industries existantes et d'accélérer le processus de l'industrialisation alimentaire.

L'Etat doit prendre encore de nouvelles dispositions pour résoudre les problèmes qui entravent le développement harmonieux de l'industrie alimentaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARDITI, C ; FUNEL ,J.M .- La commercialisation des céréales dans trois pays du sahel : Haute Volta, Mali, Niger ; vol 2.- Ouagadougou : Ministère de la Coopération , 1980 .- 154 p.
2. BAHILI, J.- L'élevage burkinabé : Tendances actuelles.- Ouagadougou, 1990.- 15 p.
3. BASSOLE, N.- La structure industrielle du Burkina et son impact socio-économique.- Ouagadougou, 1985.- Mémoire de maîtrise en sciences économiques.- Université de Ouagadougou .- 64 p
4. COMPAORE, G.- Enclavement et industrialisation au Burkina Faso in : p. 67-82, Aspect du développement économique dans un pays enclavé : le Burkina Faso .- GRET, Talence (FRA), (pays enclavés (FRA), n°9), 1998
5. COMPAORE, G.- L'industrialisation de la Haute Volta .- thèse de doctorat de 3è cycle en géographie et écologie tropicales, 1984 .- 272 p
6. COMPAORE, G.- Les industries alimentaires en Haute-Volta .- mémoire de maîtrise, 1980 .- 133 p.
7. DAVEAU, S ; LA MOTTE, M et al .- Atlas du Burkina Faso .- Edition J.A, 1998 .- 62 p
8. Burkina Faso. Direction Général de l'Urbanisme et de la Topographie (DGUT) : Projet Villages-Centres Banlieue de Ouagadougou (PVCBO) .- Schéma Directeur d'Aménagement du «Grand Ouaga» (Horizon 2010) ; volumes I et II .- Ouagadougou, 1999.
9. DIALLO, A .- La transformation des produits agricoles locaux au Burkina Faso : Des innovations en échec : analyse de cas sur la méconnaissance du marché .- Ouagadougou, 1994 a .- 22 p.

10. DIALLO, A .- L'activité agro-alimentaire dans l'économie du Burkina Faso : Caractéristiques générales et bibliographique commentée.- Ouagadougou,1994 b .- 69 p.
11. DIEBRE/ZABRE, S.M.M .- Les activités industrielles à Ouagadougou .- Ouagadougou , 1994 .- mémoire de maîtrise .- 113 p.
12. DIONI, L .- Hygiène du circuit de la viande à l'abattoir frigorifique de Ouagadougou .- Ouagadougou , 1989 .- mémoire de maîtrise .- 134 p.
13. Burkina Faso. Institut Nationale des Statistiques et de la Démographie, Annuaire statistique du Burkina Faso : 1999.- Ouagadougou, 2000 .- 218 p.
14. Burkina Faso. Ministère de l'Economie et des Finances .- Burkina Economique : Un nouvel environnement propice à l'investissement .- Ouagadougou, 2001.- 143 p.
15. Burkina Faso. Ministère de l'Economie et des Finances .- Burkina 2000 : les atouts économiques.- Ouagadougou .- 340 p
16. Burkina Faso. Ministère de l'Economie et des Finances .- Politique nationale de population .- Ouagadougou, 2000 .- 66 p.
17. Burkina Faso. Ministère du Commerce, de l'Industrie, et de l'Artisanat, A la découverte du Burkina Faso .- Ouagadougou ,1999 .- 175 p.
18. Burkina Faso. Ministère de l'Agriculture : Service des Statistiques Agricoles .- Résultats de l'enquête permanente agricole, campagnes 1999/ 2000 .- Ouagadougou, 2000 .- 26 p.
19. Burkina Faso. Ministère de l'environnement et de l'eau .- Eau n°3, GIRE : Trimestriel d'information du programme de Gestion Intégré des Ressources en Eau .- Ouagadougou, 2000 .- 12 p

20. Burkina Faso. Ministère des Ressources Animales .- Les statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso : année 2000 .- Ouagadougou, 2001.- 86 p
21. Burkina Faso. Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique .- Bulletin des statistiques scolaires et universitaires, 1998/1999 .- Ouagadougou, 2000 .- 383 p.
22. Burkina Faso. Ministère du commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat - Direction Général du Développement Industriel (DGDI), Investir au Burkina Faso .- Ouagadougou, 2001 .- 66 p.
23. MENYONGA, J.M ; BEZUNEH, T et al .- Transformation et utilisation industrielle du sorgho et céréales assimilés en Afrique .- 1995 .- 348 p.
24. NIKIEMA, P.L .- Encadrement de l'élevage urbain et péri-urbain : exemple du Kadiogo .- Ouagadougou, 1992 .- 35 p.
25. Burkina Faso. Office National du Commerce Extérieur (ONAC), Commerce extérieur du Burkina Faso : Tendances et évolution 1996-2000 .- Ouagadougou, 2001 .- 52 p.
26. OUEDRAOGO, R .- Coûts de transport et commercialisation du bétail au Burkina Faso .- Ouagadougou, 1993 .- 72 p.
27. OUEDRAOGO, M.M .- L'approvisionnement de Ouagadougou en produits vivriers, en eau et en bois .- Thèse de doctorat de 3^e cycle .- Ouagadougou, 1974 .- 359 p.
28. PAQUIER, COUREL .- Les conditions d'installation d'entreprises industrielles : Haute Volta ; Vol 2 .- Paris : SEDES, 1974 .- 82 p.
29. PALLIER, G .- L'artisanat et les activités industrielles à Ouagadougou .- Thèse de doctorat de 3^e cycle, 1970 .- 363 p.
30. Réseau Documentaire Elevage .- Revue de presse sur l'élevage au Burkina Faso : juillet 1997 - décembre 1998 .- Ouagadougou, 1999 .- 143 p.

ANNEXES

QUESTIONNAIRES

QUESTIONNAIRE N° 1 : Adressé aux entreprises

HISTORIQUE

1 – Nom de l'usine :

2 – Date de création :

3 – Raison de la création :

4 – forme de l'entreprise : Etat Privée Mixte

5 – Quel est le capital social de l'entreprise ?

6 – Quelle est sa répartition entre les partenaires ?

7 – Quelle est l'année de projet ?

8 – quelle est l'année d'entrée en activité ?

9 – quelle est la spécificité de l'activité ?

Traditionnelle

Moderne

De pointe

10 – Quelle est l'activité principale de l'entreprise ?

11 – Quelle est la structure administrative de l'entreprise ?

12 – Quel est le montant des investissements ?

Initiaux :

Actuels :

QUESTIONNAIRE N°2 : Adressé aux entreprises

PRODUCTION

- 1 – Quelles sont les matières premières utilisées par l'entreprise ?
- 2 – Quelles sont les quantités respectives de ces matières premières ?
- 3 – Quel est le coût de chaque matière première utilisée ?
- 4 – D'où viennent ces matières premières utilisées ?

BURKINA FASO : Quelles localités ?

ETRANGER : Quels pays ?

- 5 – Quels types de produits sont fabriqués par l'entreprise ?

Finis semi-finis

- 6 – Quelle est la capacité théorique de production ?
- 7 – Quelle est la production réelle ?
- 8 – Quelle est la quantité produite par an ?
- 9 – Quelle est l'évolution de la production depuis la création de l'entreprise ?

Années						
Production						

QUESTIONNAIRE N° 3 : Adressé aux entreprises

EMPLOIS ET SALAIRES

1 – Quel est le nombre d'employés de l'entreprise ?

2 – Quelle est l'évolution du nombre d'emplois depuis la création de l'entreprise ?

Années					
Nombre					

3 – Quelle est la répartition du nombre d'employés ?

Bureaux :

Fabrication :

Cadres :

Manceuvres :

Expatriés :

Nationaux :

Hommes :

Femmes :

4 – Quelle est la structure par âge ?

5 – Quel est le salaire moyen annuel pour chaque catégorie de travailleurs ?

6 – Quel est le montant total des salaires versés par an ?

7 – Comment est recruté le personnel ?

8 – Comment et où ont été formés les employés ?

9 – Quel est le statut des employés ?

Fonctionnaires :

Contractuels :

QUESTIONNAIRE N° 4 : Adressé aux entreprises

COMMERCIALISATION

1 – A qui sont vendus les produits fabriqués ?

- Quelle entreprise ?

- Quel marché ? Local National International (pays)

2 – Quel est le prix de vente des produits ?

3 – Quelle est la quantité de produits vendus par an ?

4 – Quelle est sa valeur ?

5 – Quelle est l'évolution des ventes depuis la création de l'entreprise ?

Années			
Ventes			

6 – Quelle est la situation financière de l'entreprise ?

7 – Quel est le chiffre d'affaires par an ?

8 – Quelle est l'évolution du chiffre d'affaires depuis la création de l'entreprise ?

Années			
Chiffre d'affaires			

QUESTIONNAIRE N°5 : Adressé aux entreprises

LES CHARGES

- 1 – Quel est le statut juridique de votre entreprise ?
- 2 – Quelle est la législation favorable à votre entreprise ?
- 3 – De quels avantages fiscaux bénéficiez-vous ?
- 4 – Quels avantages vous ont été offerts pour l'installation de votre unité ?
- 5 – La politique fiscale vous satisfait-elle ?
- 6 – Quelle est l'origine du matériel de fabrication ?
- 7 - Quel est le délai de livraison des pièces détachées ?
- 8 – Y a-t-il des problèmes de maintenance ?
- 9 – Avez-vous des problèmes de réparation ?
- 10 – Avez-vous des pièces détachées fabriquées à l'usine ?
Comment ?
- 11 – Quelle est l'année d'installation du matériel ?
- 12 – Quelle est l'énergie électrique employée ?

SONABEL	Groupe électrogène
	Sa puissance
- 13 – Quelle est la quantité d'énergie consommée par an ?
- 14 – Quelle est sa valeur ?
- 15 – D'où vient l'eau utilisée par l'entreprise ?

ONEA	Forage
------	--------
- 16 – Quelle est la quantité d'eau utilisée par an ?
- 17 – Quelle est sa valeur ?
- 18 – Avez-vous des problèmes de transport ?

19 - Avez-vous des problèmes d'écoulement ?

20 – Quels sont les autres problèmes rencontrés ?

21 – Quelle est la valeur totale des taxes que vous versez à la commune de Ouagadougou ?

22 – Quelles sont vos réalisations pour la ville de Ouagadougou ?

QUESTIONNAIRE N° 6 : Adressé aux entreprises

PERSPECTIVES

- 1 – Avez-vous des projets d'extension ?
- 2 – Avez-vous des projets de modernisation ?
- 3 – Avez-vous des projets de diversification ?
- 4 – Avez-vous des projets de fermeture ?
- 5 – Quelles sont les conséquences sur le plan social ?
 - Chômage ?
 - Mesures d'accompagnement ?

QUESTIONNAIRE N° 7 : Adressé à l'abattoir frigorifique

1 - Quel est le nombre d'animaux collectés par mois ?

2 - Quel est le coût de la collecte ?

3 - Quels sont les types d'animaux collectés ?

4 - Avez-vous des collecteurs agréés ?

5 - Quel est leur nombre ?

6 - Quelle est leur localisation ?

7 - Quel est le prix d'achat moyen d'un animal ?

chèvres :

Moutons :

Bœufs :

8 - Quel est le prix de vente moyen d'un animal ?

chèvres :

Moutons :

Bœufs

9 - Comment se fait la collecte des animaux ?

10 - Comment se fait le conditionnement ?

11 - Quelle est la période d'intense activité ?

12 - Comment fonctionne la boucherie ?

- 13 – Parvenez-vous à l'écouler entièrement ?
- 14 – Où vendez-vous ?
- 15 – Combien pouvez-vous gagner par mois comme bénéfice ?
- 16 – Êtes-vous satisfait de votre travail ?
- 17 – Si non, que souhaitez-vous ?
- 18 – Quels sont vos principaux clients ?
- 19 – Avez-vous des apprentis ?
- 20 – Combien ?
- 21 – Comment sont-ils recrutés ?
- 22 – Comment se fait la formation ?
- . sur le tas ?
 - . dans des écoles spécialisées ? lesquelles ?
- 23 – Quels sont vos problèmes ?
- 24 - Quels sont vos perspectives ?

12 – Organisation des salariés

- Avez-vous des possibilités de formation continue ?
- Avez-vous des possibilités de promotion ?
- Quels sont vos rapports avec la direction ?
- Quelles sont vos relations avec les autres salariés ?
- Quels sont les avantages dont vous bénéficiez dans l'entreprise ?
- Quelle est votre participation à la vie de l'entreprise ?
- Quels sont les problèmes que vous avez dans l'entreprise ?

**EMPLOIS DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE
OUAGADOUGOU**

Années	Emplois
1990	458
1991	290
1992	299
1993	53
1994	84
1995	91
1996	88
1997	42
1998	624
1999	805
2000	709
Moyenne	322
Evolution	55%

Source : D.G.D.I, 2001

**SALAIRES DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE
OUAGADOUGOU (Salaires : x 1.000.000 FCFA)**

Années	Salaires
1990	648
1991	724
1992	738
1993	26
1994	68
1995	69
1996	64
1997	34
1998	1433
1999	1681
2000	1343
Moyenne	621
Evolution	107%

Source : D.G.D.I, 2001

DIFFERENTS TYPES D'INDUSTRIES INSTALLEES A OUAGADOUGOU

Code	Entreprises	Création	Activité	lieu
15				
1511	1. Abattoir Frigorifique	1974	Production de viande	Kossodo
1513	2. Ucobam	1968	Fruits et légumes	Zangoentin
1531	3. Groupe Hajjar MINOR	1998	Minoterie	Somgandin
1543	4. Cobu	1986	Confiserie	Pissy
1544	5. Brakina	1960	Production de boisson	Kossodo
1544	6. Burkina pât		Pâtes alimentaire	Gounghin
1549	7. Sibéa	1989	Production d'épices	Kossodo
1554	8. Yodira Glace	2000	Glace alimentaire	Kossodo
17				
1711	9. Sofitex		Fibres de coton	Gounghin
19				
1911	10. S.B.M.C	1990	Cuir et peaux	Route de Fada
1911	11. TAN-ALIZ		Cuir et peaux	Kossodo
24				
2413	12. Technimétal	1984	Production de matelas mousse	Kossodo
2422	13. Sopef	1992	Production de peinture	Gounghin
2423	14. Médifa	1989	Production de solutés	Kossodo
2424	15. Adam Afrique	1994	Production de savon de lessive	Kossodo
2429	16. Sibam	1981	Production de munitions	Kossodo
2429	17. Sobugaz	1973	Gaz industriel	Gounghin
2429	18. S.A.B	1994	Production de batteries	Kossodo
25				
2519	19. Coboplast	1985	Production de tubes oranges	Kossodo
2520	20. Fasoplast	1986	Production de plastique	Gounghin
2520	21. Jung Teng Sarl	1999	Production de nattes	Kossodo
27				
2699	22. S.B.F	1998	Briques pressées	Tampouy
28				
2811	23. Hage Métal	1992	Profilé, fer à béton	Kossodo
2899	24. Fadoul Technibois	1980	Travaux divers	Gounghin
2899	25. CNEA/APICOMA		Equipements agricoles	Gounghin
2899	26. Férimex Tropico du Faso	2000	Menuiserie métallique	Kossodo
35				
3591	27. Diacfa Industrie		Production de cyclomoteurs	Gounghin
3592	28. Oma Senisot Industrie	1993	Production de bicyclettes	Kossodo

Source : D.G.D.I (janvier 2002)

Evolution du chiffre d'affaires par secteur d'activités (x 1000 F CFA)

	Caout. Plast	Const méca.	Fabric métal	P. alim, boiss	Ind. Tabac	Ind. Chim	Textile, habill	Cuir, peaux	Mines, cim	Ind. du bois	Emball. cart	Imprimerie
1990	4 097 610	8 830 808	5 539 612	38 796 800	8 015 744	5 501 498	38 619 564	327 142	-	-	720 485	1 855 064
1991	4 347 823	7 408 254	6 445 004	41 181 133	6 698 774	7 168 952	47 307 596	132 091	127 838	-	874 000	2 284 795
1992	3 343 590	7 713 236	6 329 729	28 575 192	9 681 782	7 427 441	38 719 385	199 988	2 492 000	-	874 674	2 365 823
1993	2 902 032	7 044 769	4 802 427	20 645 499	10 027 000	6 454 618	33 143 563	153 082	2 376 025	-	811 000	783 179
1994	3 981 915	5 695 203	6 826 383	5 728 161	13 925 000	6 655 810	46 338 608	-	254 954	-	1 004 681	348 237
1995	5 403 296	7 327 461	10 901 750	10 378 887	12 320 503	10 817 497	68 651 463	-	403 040	-	1 226 225	498 320
1996	4 306 532	10 900 779	7 555 962	12 172 356	13 062 020	11 096 886	70 952 783	-	154 426	-	1 212 250	-
1997	6 422 665	2 657 031	5 480 307	15 406 458	15 866 162	308 748	109 279 481	-	-	-	1 181 756	-
1998	11 980 479	14 133 725	10 426 497	72 146 044	17 711 620	9 091 835	128 884 993	1 226 908	236 496	-	1 562 718	2 513 914
1999	6 841 055	15 539 982	10 596 180	62 226 838	19 330 805	7 891 148	90 101 089	1 087 931	226 338	-	1 177 000	2 268 727
2000	7 402 484	9 154 480	10 542 957	63 652 155	22 079 127	11 470 178	99 491 145	3 901 189	310 733	74 198	1 374 000	1 928 435

Evolution annuelle de la masse salariale par secteur d'activités (x 1000 F CFA)

	Caout. Plast	Const méca.	Fabric métal	P. alim, boiss	Ind. Tabac	Ind. Chim	Textile, habill	Cuir, peaux	Mines, cim	Ind. du bois	Emball. cart	Imprimerie
1990	721 183	609 302	285 326	3 572 823	382 696	577 117	2 426 614	84 875	-	-	73 449	332 903
1991	539 039	373 005	418 509	3 447 016	216 582	252 487	3 049 464	85 276	49 146	-	40 400	341 430
1992	605 744	330 214	377 369	1 752 791	255 556	553 281	2 575 000	86 033	828 996	-	47 430	361 141
1993	570 907	139 561	181 395	2 766 757	562 820	380 335	1 438 622	55 322	359 153	-	38 700	246 707
1994	442 390	146 403	186 451	113 331	692 445	514 012	2 050 719	-	-	-	39 267	188 524
1995	614 265	319 170	271 877	213 932	786 714	582 731	1 984 342	-	-	-	35 690	193 708
1996	214 667	348 581	207 889	234 060	884 417	590 923	3 368 939	-	1 500	-	29 495	-
1997	307 450	136 463	111 587	3 507 097	872 675	69 376	6 566 809	-	-	-	33 030	-
1998	811 589	431 892	692 579	6 544 156	836 200	561 425	7 817 508	162 443	65 120	-	37 200	239 902
1999	900 962	543 036	895 625	6 582 435	905 744	617 561	7 458 718	165 109	119 430	-	41 600	265 769
2000	857 614	322 015	863 051	6 166 919	987 490	1 048 166	4 116 743	309 638	104 435	31 025	57 900	505 941

Evolution annuelle du nombre d'emplois par secteur d'activités

	Caout. Plast	Const méca.	Fabric métal	P. alim, boiss	Ind. Tabac	Ind. Chim	Textile, habill	Cuir, peaux	Mines, cim	Ind. du bois	Emball. cart	Imprimerie
1990	761	631	518	3 707	687	391	3 883	90	-	-	38	274
1991	568	342	435	3 456	159	277	3 513	88	89	-	25	292
1992	507	401	458	1 070	1 153	427	2 476	62	397	-	39	291
1993	475	260	244	2 749	153	361	2 739	55	473	-	24	165
1994	383	326	296	564	168	359	2 649	-	56	-	27	106
1995	412	358	349	220	160	482	2 602	-	105	-	26	104
1996	206	404	286	255	159	497	2 797	-	22	-	24	-
1997	160	340	164	1 961	155	68	1 715	-	-	-	26	-
1998	563	249	730	2 983	146	397	4 502	160	129	-	22	234
1999	684	265	870	3 110	147	448	4 650	163	140	-	16	232
2000	398	234	880	2 957	137	530	4 086	230	140	28	22	365

Source : DGDI, 2001

Evolution du coût de production par secteur d'activités (x 1000 F CFA)

	Caout. Plast	Const méca.	Fabric métal	P. alim, boiss	Ind. Tabac	Ind. Chim	Textile, habill	Cuir, peaux	Mines, cim	Ind. du bois	Emball. cart	Imprimerie
1990	2 032 087	11 150 855	5 023 350	18 242 315	2 875 977	3 447 858	25 670 738	209 189	-	-	612 906	957 596
1991	1 896 343	5 546 157	4 139 809	18 034 967	4 009 279	6 798 299	27 810 062	136 530	73 347	-	604 078	1 472 406
1992	1 955 417	6 149 854	4 713 706	15 385 377	4 572 980	4 470 513	23 681 392	144 343	1 703 347	-	586 492	3 298 038
1993	2 223 773	11 669 659	8 632 218	11 287 138	4 784 898	4 606 419	4 464 569	193 286	2 063 180	-	539 611	812 937
1994	2 334 471	3 938 447	6 499 597	2 158 145	6 967 127	3 598 885	11 914 375	-	17 768	-	782 254	366 321
1995	3 012 183	6 551 896	9 492 246	1 145 200	8 558 420	7 689 436	15 716 473	-	26 894	-	975 409	434 768
1996	1 411 167	2 180 463	7 075 218	1 666 804	8 290 888	7 721 030	24 596 011	-	23 520	-	1 000 548	-
1997	1 538 784	1 554 191	5 006 348	5 247 403	7 339 663	466 138	60 018 911	-	-	-	729 297	718 167
1998	4 110 391	10 834 630	4 082 107	33 548 008	11 551 672	4 573 625	79 534 157	597 661	222 220	-	923 124	1 886 815
1999	3 976 244	11 994 681	7 046 954	31 738 505	12 886 349	4 640 904	67 179 695	813 425	181 987	-	853 855	1 586 976
2000	4 427 078	7 359 134	7 893 628	30 907 117	12 736 161	5 803 413	49 182 493	2 699 358	264 826	63 238	1 040 305	1 589 136

Evolution de l'exportation des produits finis par secteur d'activités (x 1000 F CFA)

	Caout. Plast	Const méca.	Fabric métal	P. alim, boiss	Ind. Tabac	Ind. Chim	Textile, habill	Cuir, peaux	Mines, cim	Ind. du bois	Emball. cart	Imprimerie
1990	609 070	102 686	48 975	345 091	163 545	173 739	27 661 620	2 927	-	-	-	-
1991	471 036	507 685	71 457	2 884 710	-	212 791	27 593 131	-	-	-	-	-
1992	453 642	559 141	76 932	188 500	127 520	271 958	23 048 384	199 987	-	-	-	-
1993	825 503	788 600	318 188	-	-	-	24 868 144	-	-	-	-	-
1994	641 332	499 000	90 000	665 995	460 000	11 973	33 940 000	-	218 086	-	-	-
1995	548 581	233 900	98 000	510 000	372 681	19 449	51 734 000	-	327 382	-	-	-
1996	75 768	565 500	329 000	761 000	401 729	123 050	44 049 650	-	108 606	-	6 779	-
1997	-	474 350	689 907	-	523 300	-	74 678 150	-	-	-	10 398	-
1998	978 769	-	1 755 939	48 204	788 949	8 385	121 519 300	2 191	19 440	-	33 322	-
1999	1 853 892	-	1 935 931	17 870	516 239	71 742	85 700 000	17 890	17 820	-	16 200	-
2000	1 992 494	-	240 000	2 667 606	1 367 684	805 147	74 855 807	3 764 008	8 100	-	161 341	-

Source : DGDI , 2001